

WIND

NOTICE D'UTILISATION



RENAULT préconise ELF

ELF développe pour RENAULT une gamme complète de lubrifiants :

- ▶ huiles moteur
- ▶ huiles de boîtes manuelles et automatiques

Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur, l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

Stimulés par la recherche appliquée en Formule 1, des lubrifiants sont de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques de RENAULT, cette gamme répond parfaitement aux spécificités des véhicules de la marque.

- ▶ Les lubrifiants ELF contribuent fortement aux performances de votre véhicule.



RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Une marque de TOTAL

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

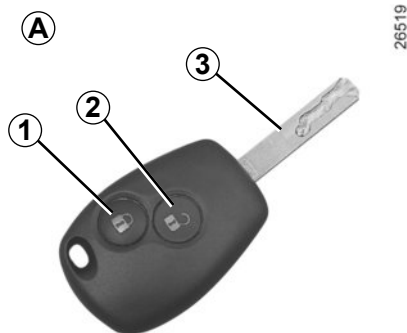
Index alphabétique

7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

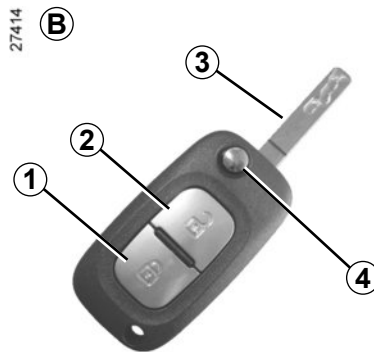
Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, super condamnation	1.2
Portes	1.6
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.10
Ceintures de sécurité	1.12
Dispositifs de retenue complémentaires :	1.15
aux ceintures avant	1.15
de protection latérale	1.18
Sécurité enfants : généralités	1.20
choix de la fixation du siège enfant	1.23
installation du siège enfant	1.24
désactivation, activation de l'airbag passager avant	1.27
Poste de conduite	1.30
Témoins lumineux	1.34
ordinateur de bord	1.40
Volant de direction	1.48
Direction assistée	1.48
Heure et température extérieure	1.49
Rétroviseurs	1.50
Avertisseurs sonores et lumineux	1.51
Éclairages et signalisations extérieurs	1.52
Essuie-vitres, lave-vitres	1.54
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.56

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)



Clé, télécommande à radiofréquence **A** ou **B**

- 1** Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2** Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3** Clé de contacteur-démarrreur, de la porte gauche et du bouchon de remplissage de carburant.



- 4** Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande **B**.

Pour libérer l'insert **3** de son logement, appuyez sur le bouton **4**, il sort de lui-même.

Pour le rentrer dans son logement, appuyez sur le bouton **4** et accompagnez l'insert **3** jusqu'au rangement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande provoquant un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : pour certains véhicules, si aucune porte n'est ouverte dans les 2 minutes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande) le fonctionnement peut être perturbé.

Commande électrique

Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...) ;
- usure de la pile de la télécommande, batterie déchargée.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

Remplacement, besoin d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez un Représentant de la marque car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

Les télécommandes **A** et **B** assurent le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.

Elles sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

Verrouillage des portes

Un appui sur le bouton **1** permet le verrouillage des ouvrants.

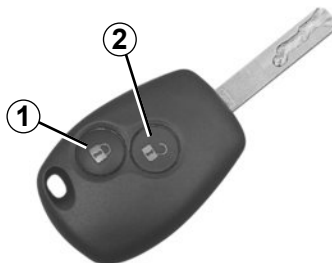
Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

Le **déverrouillage** est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

A



26519

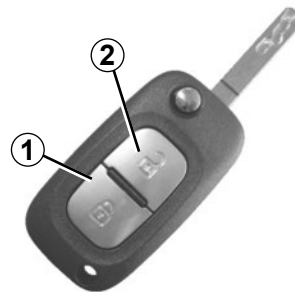
Nota : suivant véhicule, lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse.

Pour verrouiller/déverrouiller les ouvrants de l'intérieur, reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

27414

B



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

SUPERCONDAMNATION



26519

Supercondamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



27414

Pour activer la supercondamnation

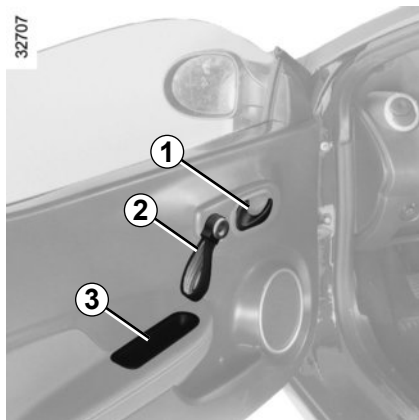
Exercez deux appuis successifs sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

OUVERTURE, FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée 1.

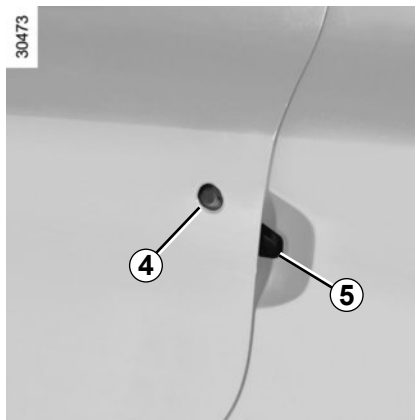
Fermeture de l'intérieur

Suivant véhicule, tirez la poignée 2 ou 3.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ouverture manuelle de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé la serrure 4 de la porte gauche. Placez la main sous la poignée 5. Levez-la, puis tirez la porte vers vous.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

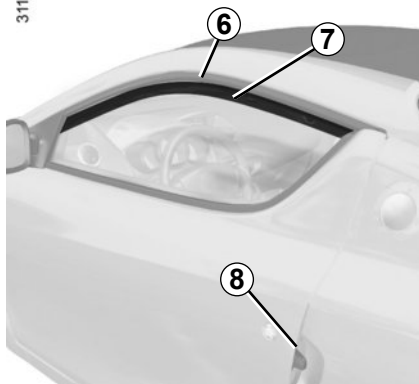
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OUVERTURE, FERMETURE DES PORTES (2/2)

31104



Anomalies de fonctionnement

En cas de panne de batterie

Véhicule déverrouillé :

- **pour ouvrir la porte** : levez la poignée **8**, appuyez sur le haut de la vitre **7** puis tirez la porte vers vous doucement pour éviter la détérioration du joint **6**;
- **pour fermer la porte** : appuyez sur le haut de la vitre (zone **7**) tout en maintenant la porte afin de permettre le passage de la vitre sous le joint **6**, puis fermez la porte sans la claquer.

En cas d'une panne des lève-vitres électriques

- la vitre ne s'abaisse pas à l'ouverture de la porte. Dans ce cas, pour fermer la porte, procédez comme indiqué dans le paragraphe « En cas de panne de batterie ».
- la vitre descend à l'ouverture de la porte mais ne remonte pas à la fermeture de la porte.

Dans ces deux cas, reportez-vous au paragraphe « Lève-vitres électriques » en chapitre 3 pour réinitialiser le système de lève-vitre.

Si, après une nouvelle initialisation, le problème persiste, contactez un Représentant de la marque.



La fermeture des portes s'accompagne d'une fermeture des vitres.

Risque de blessures graves.



Ne fermez pas la porte en tenant la vitre.

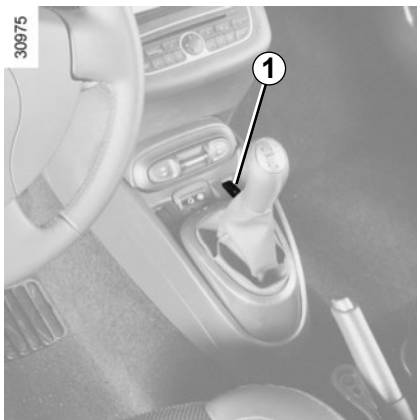
Veillez à ne pas positionner vos doigts trop haut sur la zone **7**.

Risque de blessures.

À chaque ouverture d'une des portes, la vitre descend de quelques millimètres pour faciliter la manœuvre de la porte. La vitre remonte dès que la porte est fermée. En cas de gel/neige pouvant empêcher la descente de la vitre à l'ouverture d'une des portes, retirez impérativement le gel/neige pour libérer la vitre avant de refermer la porte.

Si vous devez déconnecter la batterie (dépannage...), descendez les vitres pour faciliter la manipulation des portes durant le temps de déconnexion.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/2)



Commande électrique (suivant véhicule)

Elle permet le verrouillage ou le déverrouillage simultané des serrures des portes et du coffre à bagages.

Verrouillez ou déverrouillez en appuyant sur le bouton **1**.

Le verrouillage/déverrouillage des ouvrants ne peut pas être effectué porte ouverte.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin lumineux du bouton 1 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin est allumé ;
- lorsque les ouvrants sont déverrouillés (ou mal fermé) le témoin est éteint.

Contact coupé, lorsque vous verrouillez les ouvrants avec la télécommande, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.

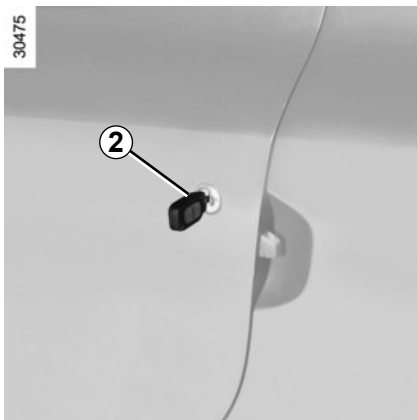


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur du véhicule.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

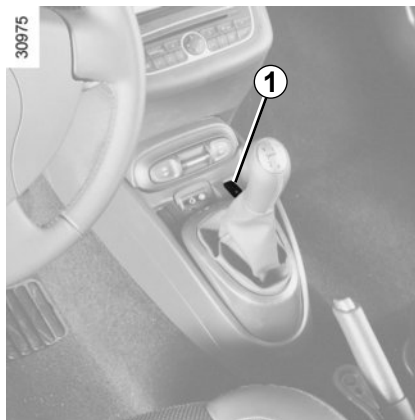
VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/2)



Commande manuelle

Utilisation de la clé

Côté porte gauche, verrouillez ou déverrouillez les ouvrants en introduisant la clé à fond dans la serrure **2**, puis en tournant la clé.



Déverrouillage des ouvrants

Utilisation de la télécommande à radiofréquence (reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence » en chapitre 1).

De l'extérieur, déverrouillez avec la clé de contacteur-démarrreur la serrure de la porte gauche (reportez-vous au paragraphe « Ouverture, fermeture des portes » en chapitre 1).

Verrouillage des ouvrants

Utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des ouvrants.

Moteur arrêté, porte conducteur ouverte, mettez le contact puis coupez-le.

Exercez un appui de plus de cinq secondes sur le bouton **1**, puis sortez du véhicule, la télécommande sur vous, et fermez la porte conducteur.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants sont verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé de contacteur-démarrreur, pour la porte gauche.

Assurez-vous d'avoir votre télécommande sur vous avant de quitter votre véhicule.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

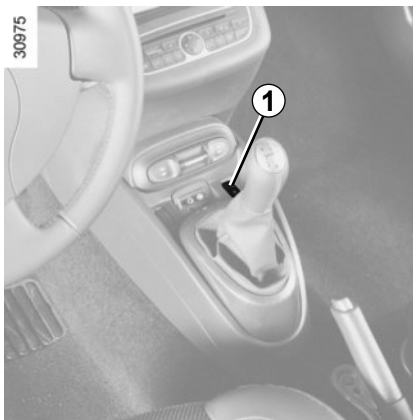
Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des ouvrants **1** pendant environ cinq secondes, jusqu'à entendre un double bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des ouvrants **1** pendant environ cinq secondes, jusqu'à entendre un double bip sonore.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

Le témoin du bouton **1** s'allume.

La décondamnation se fait :

– à l'arrêt, par ouverture d'une porte.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h ;

– par appui sur le bouton de décondamnation des ouvrants **1**.

Anomalie de fonctionnement

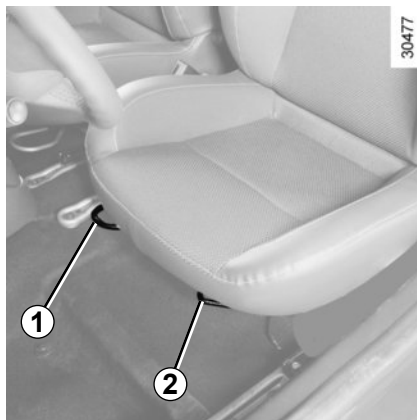
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SIÈGES AVANT

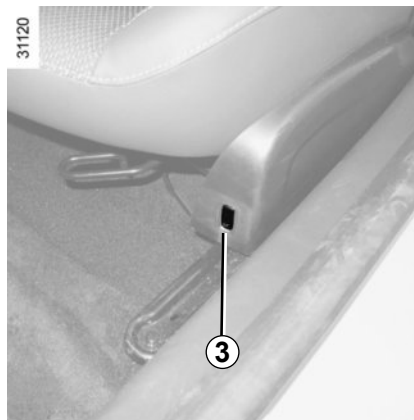


Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise des sièges

Suivant véhicule, soulevez la poignée **2**. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Sièges chauffants

(suivant véhicule)

Contact mis, actionnez le contacteur **3**, le témoin intégré s'allume.

Le système, qui est thermostaté, règle le chauffage et le désactive si nécessaire.

Pour incliner le dossier

Manœuvrez le levier **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)

13622



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture conducteur

Il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes, ensuite le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4** du boîtier **5**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

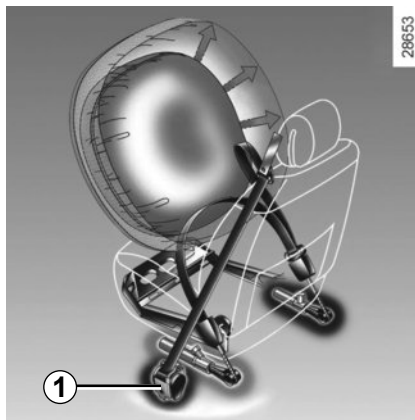
- **prétensionneurs de ceintures de sécurité** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux. Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- les airbags frontaux.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur **1** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/3)

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique de chacun des deux générateurs de gaz ;
- un témoin de contrôle unique  au tableau de bord ;
- des capteurs déportés.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord, puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/3)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant les places avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

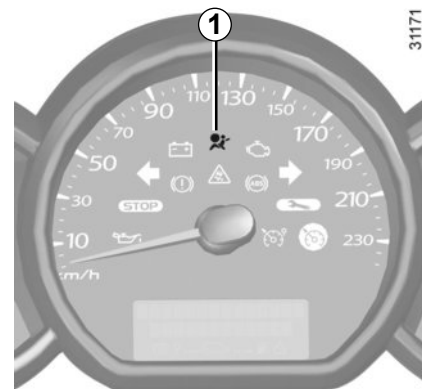
Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



31171

Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs...).

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement.
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : Choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



31233

Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, sièges et fixations.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/3)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- **reculez le siège au maximum ;**
- **pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum ;**
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ).

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Le transport des enfants en place avant est autorisé avec l'airbag désactivé et l'usage d'un système de retenue adapté jusqu'à une taille maximale de 135 cm. Au-delà de cette taille, l'airbag doit rester actif.



Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/3)



31115



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Le transport des enfants en place avant est autorisé avec l'airbag désactivé et l'usage d'un système de retenue adapté jusqu'à une taille maximale de 135 cm. Au-delà de cette taille, l'airbag doit rester actif.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U

Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager (1) (2)
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	U
Siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U
Siège face route Groupe 1	9 kg à 18 kg	U
Rehausse Groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 à 36 kg	U

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

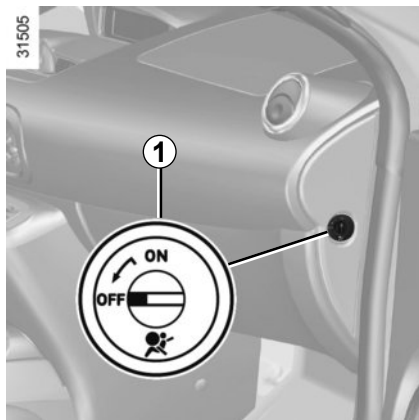
(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute.



(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

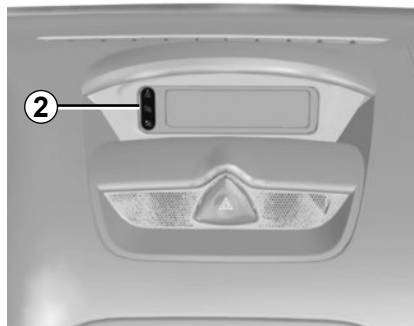
Le transport des enfants en place avant est autorisé avec l'airbag désactivé et l'usage d'un système de retenue adapté jusqu'à une taille maximale de 135 cm. Au-delà de cette taille, l'airbag doit rester actif.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant, lorsque celui-ci est autorisé sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant (airbags frontaux et, suivant véhicule, airbags latéraux...).



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager OFF » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



A

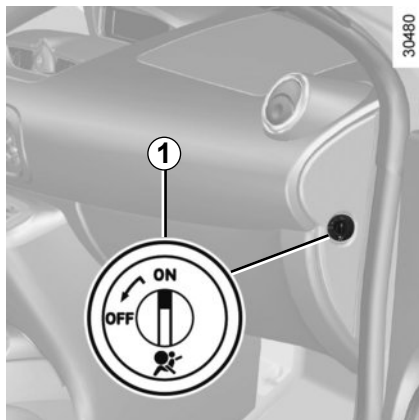


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)

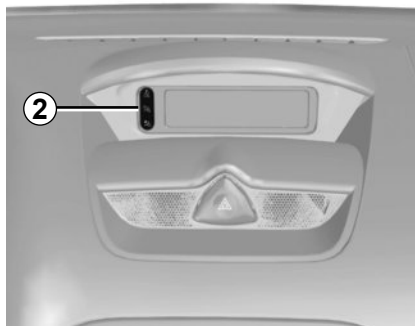


Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2** est éteint. Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



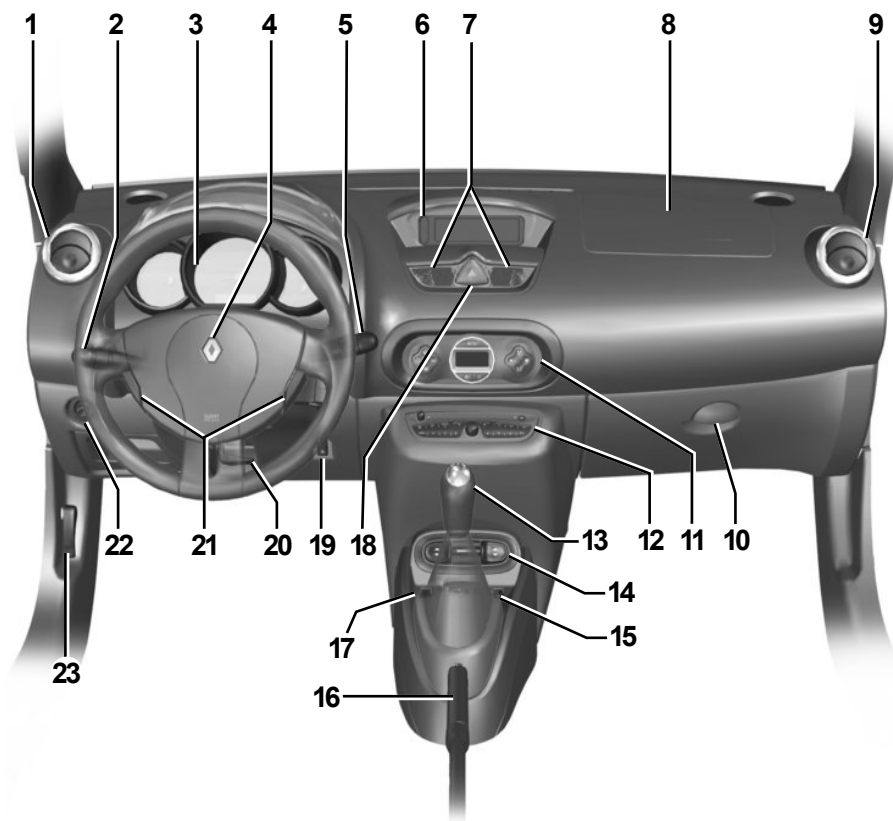
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

31105

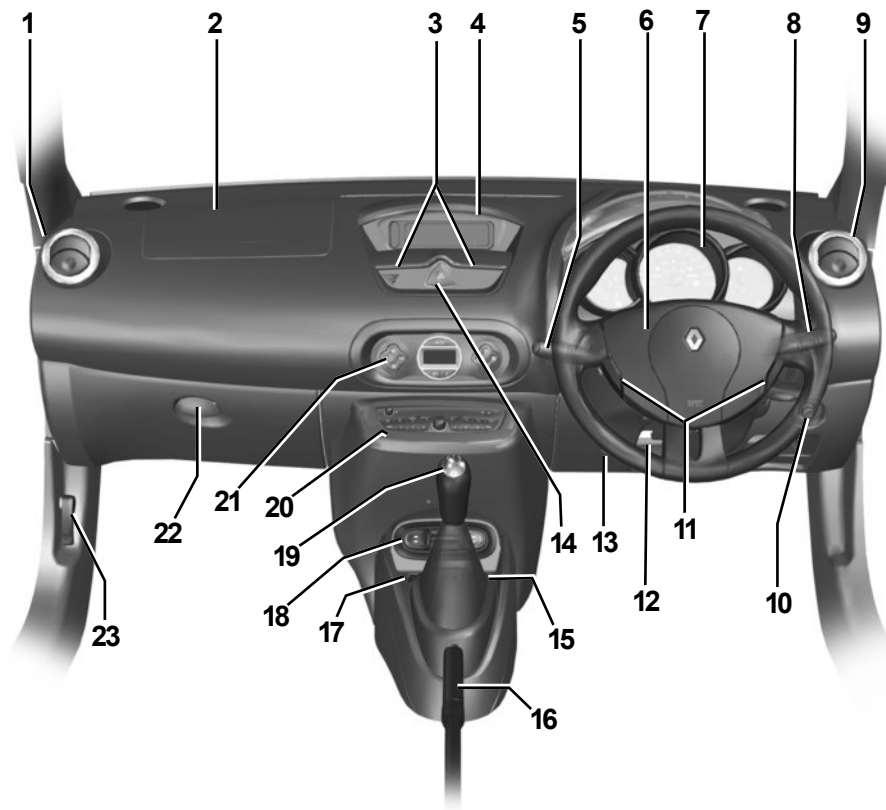


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction,– éclairage extérieur,– feux de brouillard avant,– feu de brouillard arrière,– avertisseur sonore. <p>3 Tableau de bord.</p> <p>4 Emplacement airbag conducteur.</p> <p>5 – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.</p> <ul style="list-style-type: none">– Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule. <p>6 – Affichage de l'heure, de la température, des informations radio...</p> <ul style="list-style-type: none">– Témoin de non-port de la ceinture de sécurité conducteur et témoin activation/désactivation de l'airbag passager. | <p>7 Aérateurs centraux.</p> <p>8 Emplacement airbag passager.</p> <p>9 Aérateur latéral.</p> <p>10 Vide-poches.</p> <p>11 Commandes de climatisation.</p> <p>12 Emplacement pour radio ou vide-poches.</p> <p>13 Levier de vitesses.</p> <p>14 Commandes de lève-vitres électriques, commande d'ouverture/fermeture du toit rigide rotatif.</p> <p>15 Commande de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants.</p> | <p>16 Frein à main.</p> <p>17 Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>18 Contacteur des feux de détresse.</p> <p>19 Commandes d'activation/désactivation du système antipatinage.</p> <p>20 Commande de réglage en hauteur du volant.</p> <p>21 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>22 Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs.</p> <p>23 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> |
|--|--|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



31187

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Emplacement airbag passager.</p> <p>3 Aérateurs centraux.</p> <p>4 – Affichage de l'heure, de la température, des informations radio...</p> <p>– Témoin de non-port de la ceinture de sécurité conducteur et témoin activation/désactivation de l'airbag passager.</p> <p>5 Manette de :</p> <p>– feux indicateurs de direction,</p> <p>– éclairage extérieur,</p> <p>– feux de brouillard avant,</p> <p>– feu de brouillard arrière,</p> <p>– avertisseur sonore.</p> <p>6 Emplacement airbag conducteur.</p> | <p>7 Tableau de bord.</p> <p>8 – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.</p> <p>– Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.</p> <p>9 Aérateur latéral.</p> <p>10 Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs.</p> <p>11 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>12 Commande de réglage en hauteur du volant.</p> <p>13 Commandes d'activation/désactivation du système antipatinage.</p> <p>14 Contacteur des feux de détresse.</p> | <p>15 Commande de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants.</p> <p>16 Frein à main.</p> <p>17 Commande de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants.</p> <p>18 Commandes de lève-vitres électriques, commande d'ouverture/fermeture du toit rigide rotatif.</p> <p>19 Levier de vitesses.</p> <p>20 Emplacement pour radio ou vide-poches.</p> <p>21 Commandes de climatisation.</p> <p>22 Vide-poches.</p> <p>23 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> |
|--|---|---|

TÉMOINS LUMINEUX (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A : vous pouvez en régler l'intensité lumineuse depuis l'ordinateur de bord.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulage accompagné d'un bip sonore, faites le plein dès que possible.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il reste allumé ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de changement de rapport

L'allumage de ce témoin indique qu'il faut passer le rapport supérieur.

Nota : le régime moteur auquel le témoin clignote peut varier en fonction de certaines conditions (température moteur...).



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin des feux de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin de porte ouverte

Il s'allume, contact mis, lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée.



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint après quelques secondes. Il peut s'allumer avec d'autres témoins au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

– S'il s'allume de façon continue accompagné du témoin , consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

– S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseil antipollution, économie de carburant, conduite » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'éteint quelques secondes après la mise sous contact, s'il ne s'allume pas, consultez un Représentant de la marque. Il peut s'allumer conjointement avec d'autres témoins et être accompagné d'un bip sonore. Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation). Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de la batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

S'il clignote seul, cela indique que la batterie est faible. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.).

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture conducteur non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 2 minutes.



Afficheur central 1



témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité.



témoin de désactivation de l'airbag passager.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



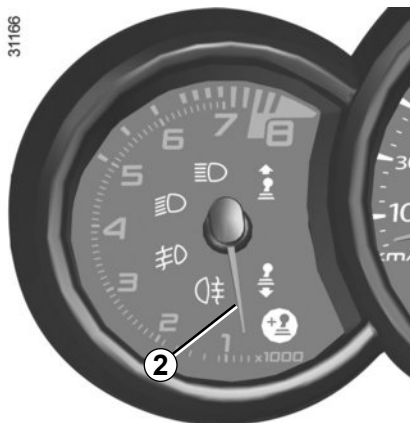
Indicateur de vitesse 1

(km ou miles par heure).

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant 10 secondes environ toutes les 40 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Nota : suivant véhicule, il est possible de programmer la vitesse désirée, consultez un Représentant de la marque.

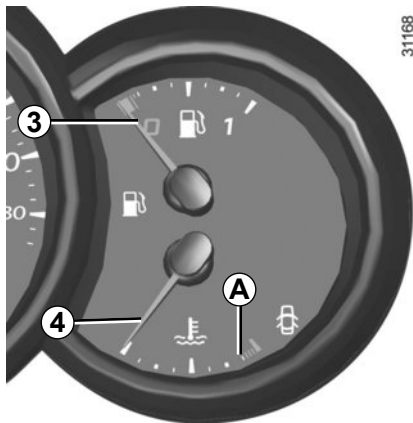


Compte-tours 2

(tr/mn x 1000)

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



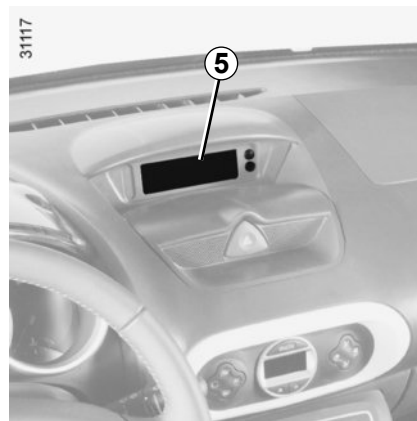
Indicateur de niveau carburant 3

L'aiguille vous indique le niveau de carburant. Lorsque ce dernier est au minimum, le témoin d'alerte carburant  s'allume, accompagné d'un bip sonore.

Faites le plein rapidement.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 4

En marche normale, l'aiguille doit se situer avant la zone **A**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.



Afficheur d'informations 5

Suivant véhicule, il regroupe :

- l'heure ;
- la température extérieure ;
- les informations radios.

ORDINATEUR DE BORD : généralités



Ordinateur de bord A

Il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- luminosité de l'instrumentation ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin );
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel 1

Un appui long sur la touche **1** permet de faire une mise à zéro du totalisateur partiel. L'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Nota : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

Touche de sélection 1 de l'affichage A

Faites défiler les informations suivantes par appuis successifs sur la touche **1** :

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;
- b) paramètres de voyage :
 - carburant utilisé ;
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
- c) intervalle de vidange ;
- d) vitesse de consigne du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse ;
- e) gestion de la luminosité de la planche de bord et du tableau de bord ;
- f) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

Reportez-vous aux tableaux en pages suivantes, montrant des exemples d'affichage.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
37360 KM 7080 KM	 a) Totalisateur général et partiel
CARBURANT 26.0 L 	 b) Paramètres de voyage Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
MOYENNE 7.3 L/100 	 Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.
INSTANTANÉE 8.6 L/100 	 Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l’affichage sélectionné
AUTONOMIE 322 KM 	➡ Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. Quelques minutes après l’allumage de la réserve (reportez-vous au paragraphe « Tableau de bord »), il n’y a plus d’affichage de l’autonomie prévisible.
DISTANCE 0.5 KM 	➡ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
MOYENNE 78.9 KM/H 	➡ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
VIDANGE A PREVOIR 13770 KM 	c) Intervalle de vidange Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange (affichage en kilomètres), puis lorsque l'intervalle arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – intervalle inférieure à 1 500 km ou un mois : suivant véhicule, le message « vidange à prévoir » s'affiche ; – intervalle de vidange égale à 0 km ou date de vidange atteinte : suivant véhicule le message « faire vidange rapidement » s'affiche, lorsque l'affichage sélectionné est « intervalle de vidange », accompagné du symbole  et du voyant . Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible. Nota : suivant véhicule, l'intervalle de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. La périodicité de vidange est indépendante du programme d'entretien du véhicule : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule. Réinitialisation : pour réinitialiser l'intervalle de vidange, l'affichage en sélection «vidange», appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'intervalle de vidange. Reportez-vous aux pages précédentes.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
LUMINOSITE	 d) Gestion de la luminosité de la planche de bord et du tableau de bord.
LIMITEUR 70 KM/H	 e) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse Reportez-vous au paragraphe « Limiteur-régulateur de vitesse » en chapitre 2.
REGULATEUR 70 KM/H	
PAS DE MESSAGE MEMORISE	 f) Journal de bord Affichage successif : – des messages d'informations (allumage automatique des feux...), – des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« ASR/ESP désactivé »	Indique que vous avez désactivé la fonction ASR.
« Eclairage auto des feux off »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« ESP à contrôler »	Indique une défaillance du système antipatinage (reportez-vous au paragraphe « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2).
« Eclairage auto à contrôler »	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez un Représentant de la marque.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« Panne de l'injection »	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
« Panne recharge batterie »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie.
« Panne du freinage »	Indique une défaillance du circuit de freinage.
« Panne pression d'huile »	Indique une défaillance de pression d'huile.
« Surchauffe du moteur »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage du volant

Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur.

Maintenez le volant avec une main, levez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée. Abaissez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Anomalies de fonctionnement

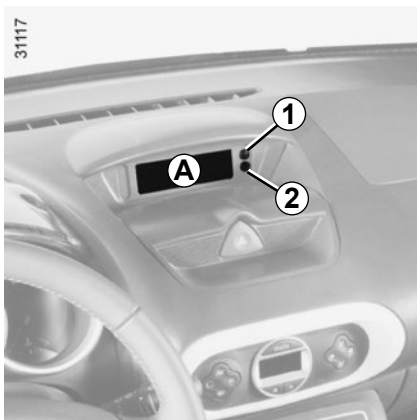
La direction peut devenir dure en roulage ou en cas de manœuvre répétitive du volant. Ceci est dû à une surchauffe de l'assistance. Dans ce cas laissez-la refroidir.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Afficheur A

Contact mis, l'heure et la température extérieure s'affichent.



Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Mise à l'heure de la montre

Contact mis, pressez la touche :

- 1 pour les heures ;
- 2 pour les minutes.

Nota : pour les véhicules qui ne sont pas équipés des boutons **1** et **2**, reportez-vous à la notice spécifique de l'équipement (radio...) pour connaître leur particularités.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

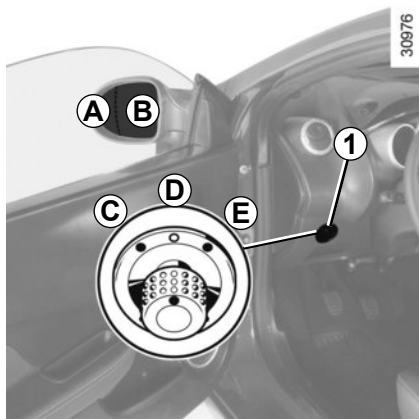
Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

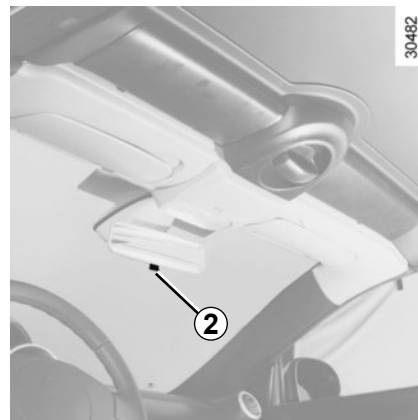
Contact mis, manœuvrez le bouton **1** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule)

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **2** situé derrière le rétroviseur.



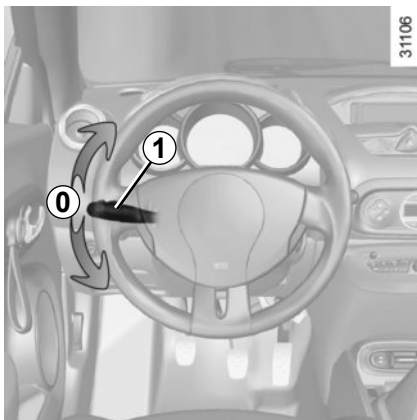
Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette **1**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.



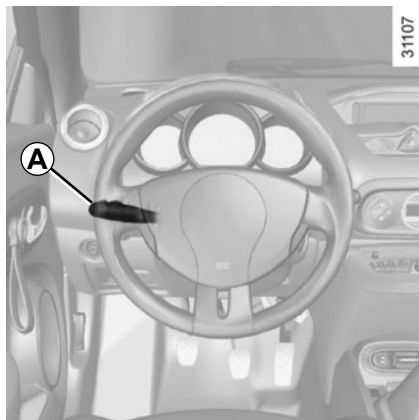
Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération volontaire, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/2)



Feux de position

Tournez l'extrémité **1** de la manette **A** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire.

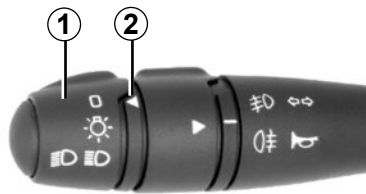


Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité **1** de la manette **A** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.



Fonctionnement automatique

Moteur tournant, sur les véhicules équipés de **capteur de lumière**, les feux de croisement s'allument automatiquement dès que la lumière faiblit, sans action sur la manette (position **0**).

Pour désactiver ou réactiver cette fonction : véhicule à l'arrêt, contact mis, manœuvrez deux fois consécutives l'extrémité **1** de la manette **A** de la position **0** à feu de position.

Un bip sonore confirme la désactivation et deux bips sonores la réactivation de cette fonction.



Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **A** vers vous. Un témoin s'allume au tableau de bord. Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **A** vers vous.



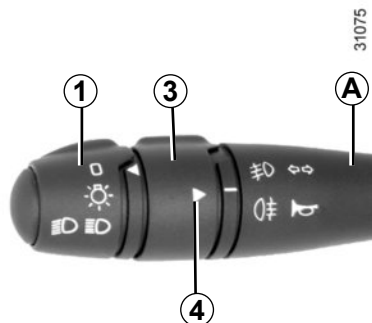
Extinction des feux

Ramenez la manette à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/2)



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **3** de la manette **A** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **3** de la manette **A** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Extinction des feux de brouillard

Faites de nouveau pivoter la bague **3** pour amener le repère **4** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Cas particulier

Les feux de brouillard avant et arrière ne fonctionnent pas en mode automatique.

Ils ne s'allument que lorsque l'extrémité

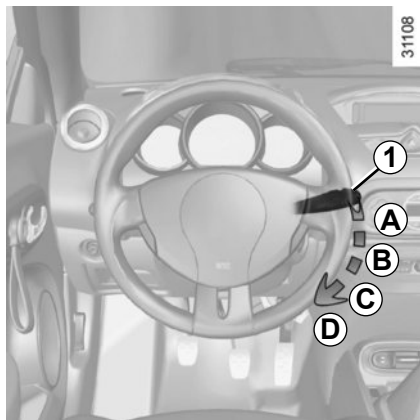
de la bague **4** est en position 

ou .



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets... pouvant les cacher).

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (1/2)



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez la manette **1** :

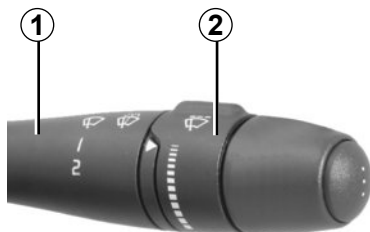
A arrêt

B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Suivant véhicule, il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide



Particularité

En roulage tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage, d'une vitesse continue rapide vous passez en vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule cet automatisme.

Véhicule avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**

A arrêt

B fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

Véhicule à l'arrêt, en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (2/2)



31103

Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche un aller-retour de l'essuiе-vitre. Une action prolongée déclenche trois allers-retours suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

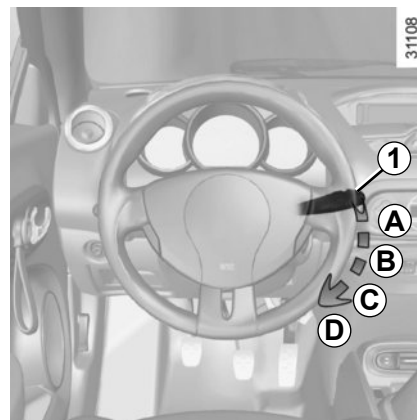
Par temps de neige ou de gel, assurez-vous que les balais d'essuiе-vitre ne sont pas immobilisés par le givre.

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Surveillez l'état des balais d'essuiе-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.



31108



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuiе-vitre est en position **A** (arrêt).

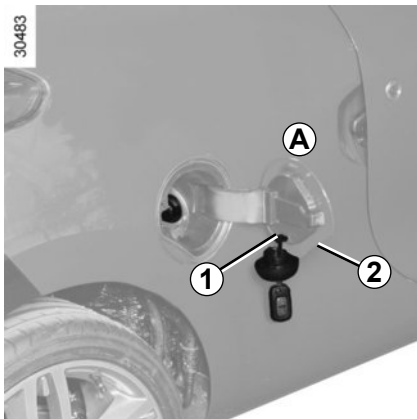
Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/2)



Capacité utilisable du réservoir : 40 litres environ.

Pour ouvrir le portillon, passez la main dans la découpe **2** puis tirez le portillon.

Pour le remplissage, reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant » en page suivante.

Pendant le remplissage un porte-bouchon **1** est prévu sur le battant du portillon.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteur » en chapitre 6.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Remplissage carburant

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** ;
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/2)



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas rajouter d'additif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.2
Démarrage, Arrêt du moteur	2.3
Particularités des versions essence	2.4
Levier de vitesses	2.5
Frein à main.	2.5
Conseils antipollution, économies de carburant	2.6
Environnement	2.9
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.10
Limiteur de vitesse.	2.13
Régulateur de vitesse	2.16

RODAGE/CONTACTEUR DE DÉMARRAGE

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis, vous êtes prêt à démarrer.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, ramenez la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Démarrage du moteur

Moteur froid ou chaud :

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Démarrage » **D** sans accélérer ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Particularité : en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à -10°C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur du véhicule en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, pré-tensionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/FREIN À MAIN



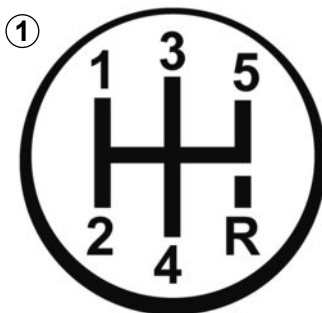
Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis positionnez le levier de vitesses en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer

Tirez le levier **2** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe ou de détérioration.



A l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

De par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

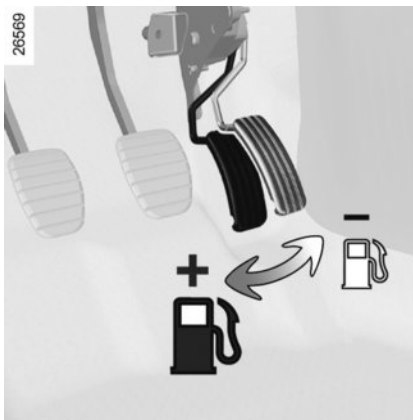
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménage-ment jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appré-
ciant suffisamment à l'avance obs-
tacle ou virage, il vous suffira de re-
lever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de
maintenir votre vitesse, n'accélérez
pas plus qu'en terrain plat : gardez
de préférence la même position de
pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accé-
lérateur avant l'arrêt du moteur sont
devenus inutiles sur les véhicules
modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une
chaussée inondée si la
hauteur de l'eau dépasse le
bord inférieur des jantes.

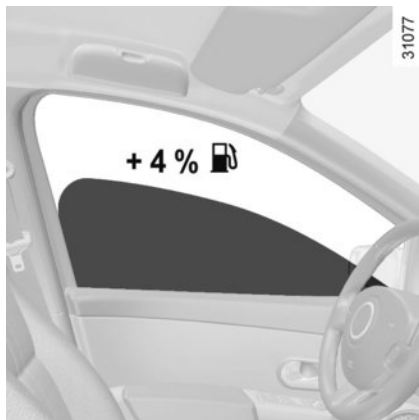


Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser
impérativement que des
surtapis adaptés au véhi-
cule, s'accrochant aux éléments
préinstallés et vérifier régulièrement
leur fixation. Ne pas superposer plu-
sieurs tapis.

**Risque de coincement des pé-
dales**

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

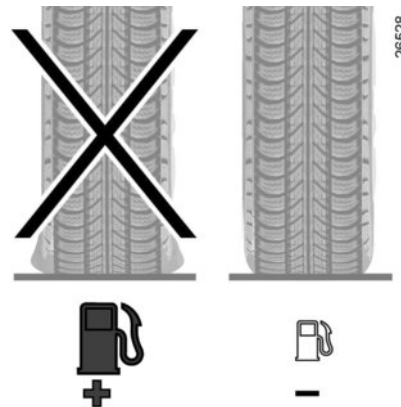
- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature eco² du constructeur.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- Si les témoins  et  s'allument au tableau de bord, **le freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue** ;
- Si les témoins , **STOP**,  et  s'affichent au tableau de bord, **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage et ABS**.

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/3)



Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1**  clignote au tableau de bord.

Contrôle dynamique de conduite ESP

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

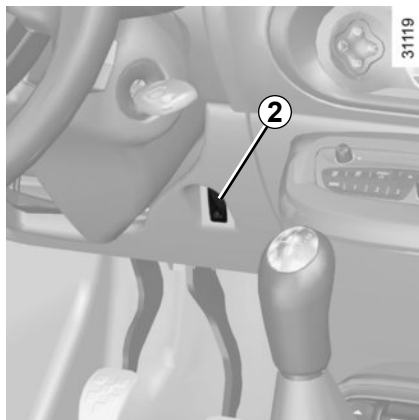
Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

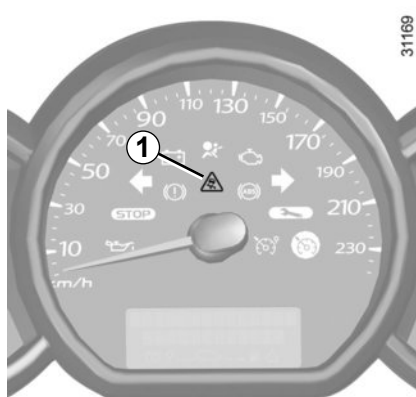


Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **2**, le témoin **1**  s'allume fixe au tableau de bord. Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage.

L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation par un nouvel appui sur le contacteur **2**.

L'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement les témoins  et  s'allument fixe au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

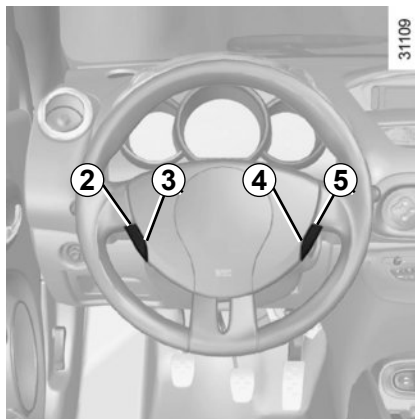
Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

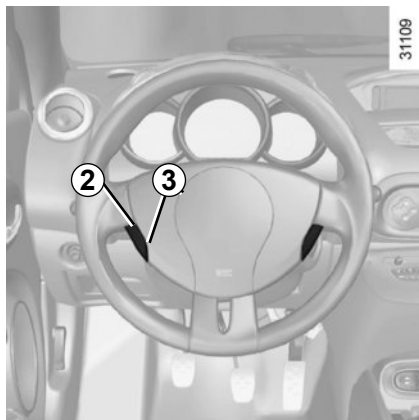
- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin **6** s'allume en orange, et le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets, pour indiquer que le limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **2** (+) : la vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- Le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse ;
- Le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

Ensuite, dans la mesure du possible, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

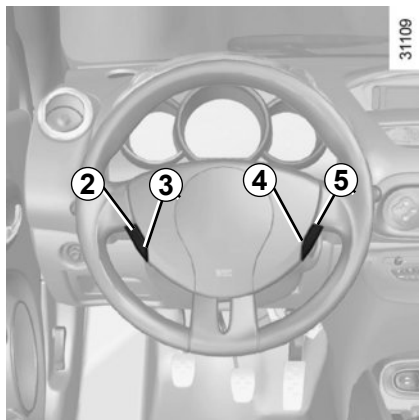
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est suspendue lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de cette vitesse, apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R).

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) ou **3** (-) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange (S) au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

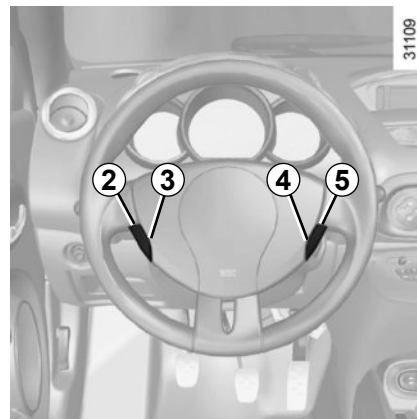


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1** Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2** Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3** Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5** Activation, mémorisation et rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).

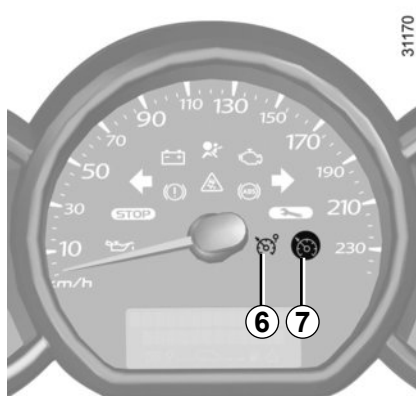
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

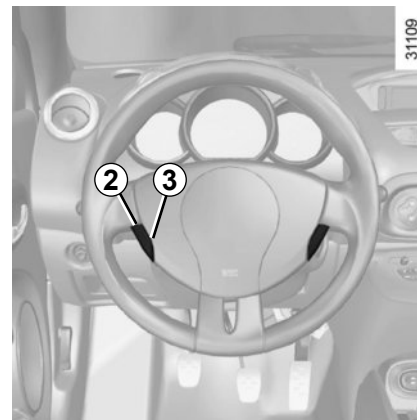
Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) ou **3** (-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La mise en régulation est confirmée par l'allumage du témoin **7** en plus du témoin **6**.



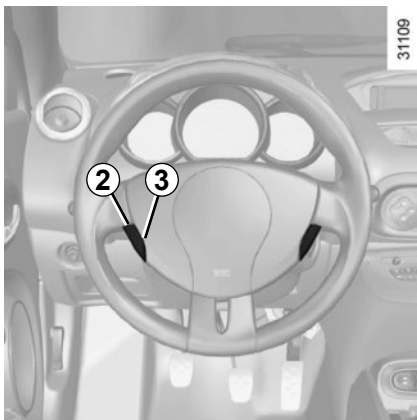
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

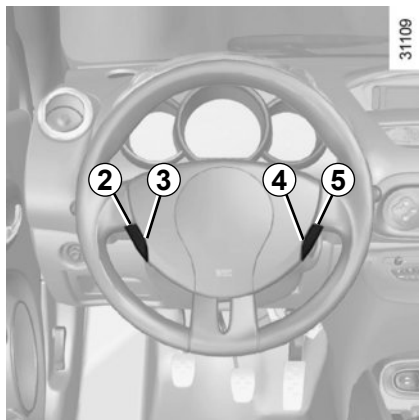
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est suspendue lorsque vous agissez sur :

- le bouton **4** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin vert .

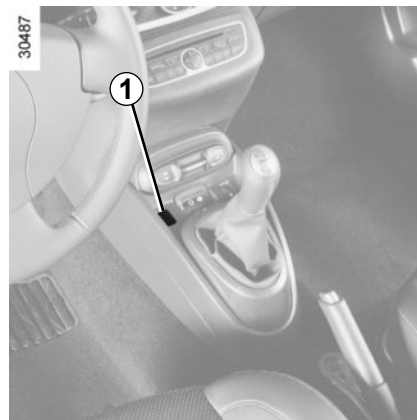
Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Vitesse du véhicule supérieure à 30 km/h, appuyez sur le contacteur **5** (R).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction des témoins  et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.



Chapitre 3 : Votre confort

Toit rigide rotatif	3.2
Aérateurs	3.6
Chauffage, air conditionné manuel	3.8
Climatisation automatique	3.12
Lève-vitres électriques	3.19
Éclairage intérieur	3.20
Pare-soleil	3.20
Rangements / aménagements habitacle	3.21
Prise accessoires – Cendrier	3.23
Coffre à bagages	3.24
Transport d'objets dans le coffre	3.25
Équipements multimédia	3.26

TOIT RIGIDE ROTATIF : conditions d'utilisation

Conditions d'utilisation

Immobilisez le véhicule sur un plan horizontal (jamais une roue sur un trottoir par exemple).

Frein à main serré.

Température supérieure à -10°C.

Effectuez de préférence la manœuvre moteur tournant (risque de décharge de la batterie).

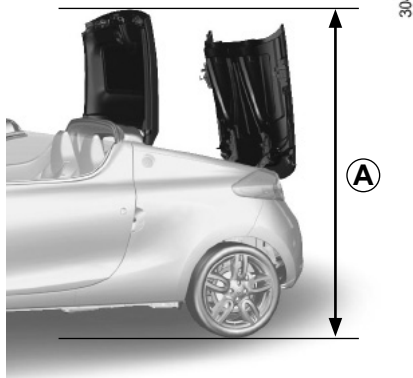
Pour éviter toute surchauffe du système, celui-ci se coupe automatiquement. Il sera de nouveau opérationnel après **30 minutes** maximum.



Pendant l'ouverture/fermeture du toit, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement (toit et couvre-toit).

Veillez à ne pas rouler avec le toit non verrouillé.

Veillez à ne pas ouvrir ou fermer le toit lors de vent supérieur à 30 km/h (risque de détérioration du toit).



Déploiement du toit

Avant toute ouverture/fermeture du toit, assurez-vous qu'il y a suffisamment de hauteur pour permettre le déploiement du toit.

Hauteur minimum requise **A** : 2,05 m.



Ne jamais déverrouiller le toit en roulage.

Risque de détérioration du toit et du couvre-toit.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit rigide rotatif et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course du toit rigide rotatif en appuyant de l'autre côté du bouton d'ouverture/fermeture du toit.

TOIT RIGIDE ROTATIF : ouverture, fermeture

Avant l'ouverture/fermeture du toit

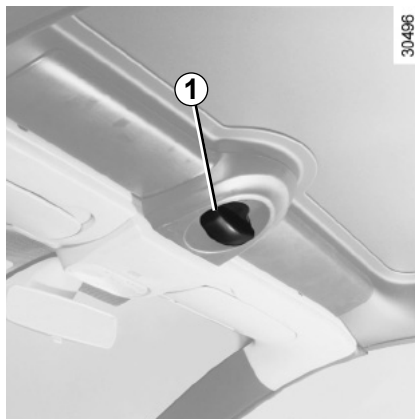
Assurez-vous qu'aucun objet ne soit présent dans la partie réservée au toit. Assurez-vous qu'aucun objet ne soit posé sur le toit ou sur le couvre-toit. Assurez-vous que la porte de coffre soit bien fermée.

Ouverture du toit

Déverrouillez le toit en tirant et en tournant la commande **1** dans le sens des aiguilles d'une montre. **Attention, seul le déverrouillage est manuel, ne soulevez pas le toit.**

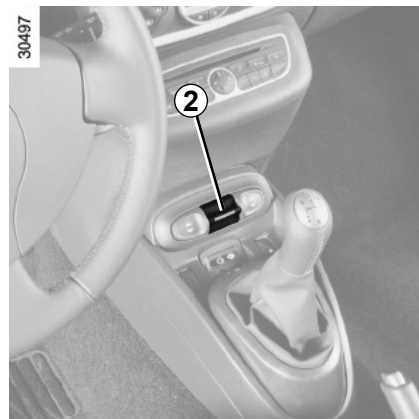
Baissez le contacteur **2**, maintenez l'appui durant toute la durée de l'ouverture. Le message « Ouverture toit » apparaît au tableau de bord accompagné de pavés qui vous informent de l'état d'avancement. Les vitres latérales et le couvre-toit s'ouvrent, le toit bascule dans son logement et le couvre-toit se referme.

Lorsque le message « Toit ouvert » apparaît au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore, relâchez l'appui sur le contacteur **2**.



Fermeture du toit

Levez le contacteur **2**, maintenez l'appui toute la durée de la fermeture. Les vitres latérales et le couvre-toit s'ouvrent. Le message « Fermeture toit » apparaît au tableau de bord accompagné de pavés qui vous informent de l'état d'avancement. Le toit puis le couvre-toit se referment. Lorsque le message « Verrouiller poignée » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, relâchez l'appui sur le contacteur **2**.



Tirez et verrouillez le toit en tournant la commande **1** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Les vitres ne remontent pas automatiquement en fin de cycle de fermeture de toit. Appuyez vers le haut des contacteurs de lève-vitres pour les remonter.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

TOIT RIGIDE ROTATIF : anomalie de fonctionnement (1/2)



Le toit est déverrouillé mais ne s'ouvre pas

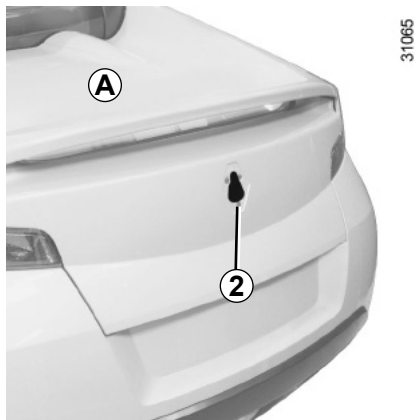
Vérifiez avant tout que le coffre est bien fermé. Recommencez l'opération : verrouillez, puis déverrouillez le toit **sans le pousser vers le haut**.

Procédure de dépannage

En cas de panne du système, vous pouvez fermer le toit rigide rotatif.

Pour cela, ouvrez manuellement le couvre-toit.

Déclippez le logo **1** de la porte de coffre.



Retirez le cache plastique **2** pour accéder à la vis.

Assurez-vous qu'aucun objet ne soit présent dans la partie réservée au toit sous le couvre-toit **A**.



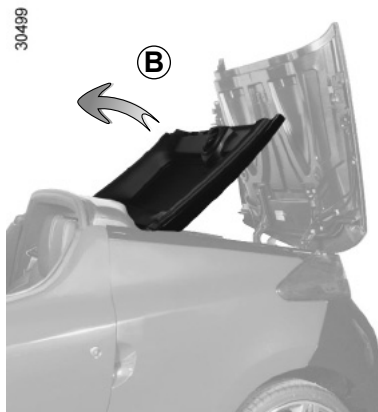
À l'aide de la clé de secours fournie dans la boîte à gants, tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le couvre-toit soit suffisamment ouvert (point dur).



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Pendant l'ouverture/fermeture du toit, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement (toit et couvre toit).

TOIT RIGIDE ROTATIF : anomalie de fonctionnement (2/2)



Refermez le toit manuellement (mouvement **B**), en veillant à ce qu'il n'y ait aucun contact avec le couvre-toit.

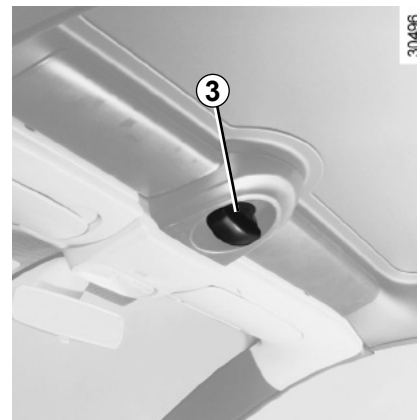
Abaissez le couvre-toit à l'aide de la clé de secours en tournant la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le couvre-toit soit fermé (point dur).



Engagez le cache plastique **2** dans son logement.

Clippez le logo.

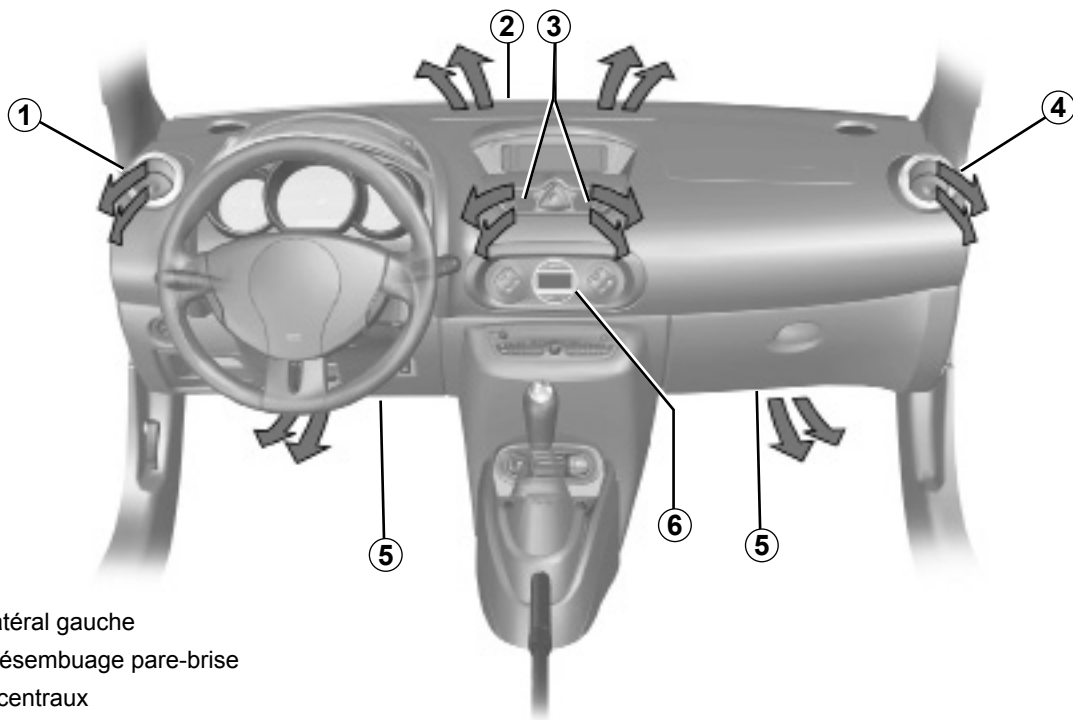
Si le message « Toit à contrôler » apparaît continuellement ou à l'appui du contacteur d'ouverture/fermeture de toit au tableau de bord, consultez un Représentant de la marque.



Tirez et tournez la commande **3** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller le toit.

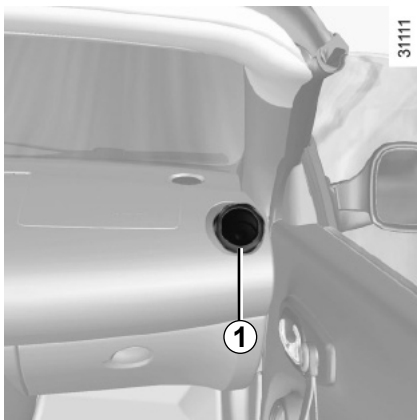
Consultez un Représentant de la marque.

AÉRATEURS : sorties d'air (1/2)



- 1** aérateur latéral gauche
- 2** frises de désembuage pare-brise
- 3** aérateurs centraux
- 4** aérateur latéral droit
- 5** sorties chauffage pieds des occupants
- 6** tableau de commandes air conditionné.

AÉRATEURS : sorties d'air (2/2)



Aérateur latéraux 1

Pour l'ouvrir, appuyez sur l'aérateur.

Pour l'orienter, tournez l'aérateur jusqu'à la position désirée.

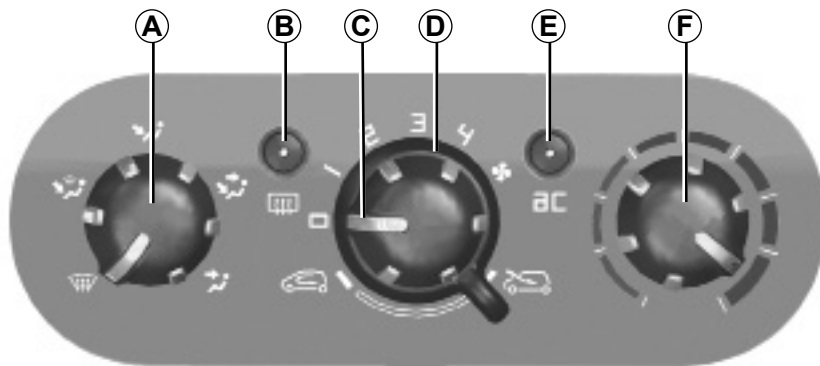
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/4)



Commandes (suivant véhicule)

- A** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- B** Touche et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants.
- C** Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** Recyclage d'air et isolation de l'habitacle.
- E** Touche et témoin de mise en service de l'air conditionné.
- F** Réglage de la température de l'air.

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous en fin de paragraphe « Air conditionné automatique ».

Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **A**.



Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise.

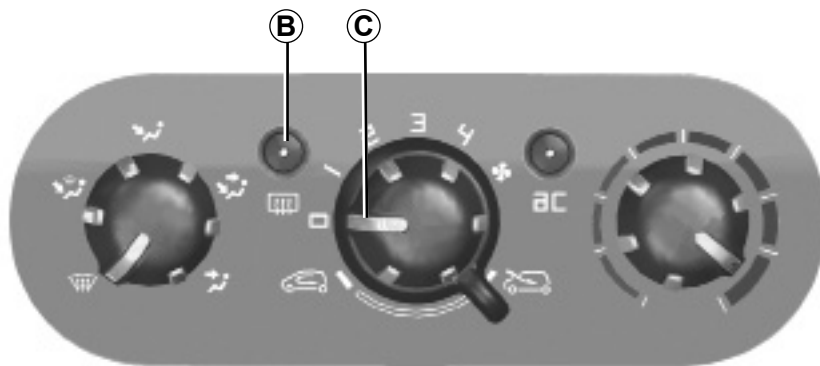


Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/4)



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **B**, le témoin de fonctionnement associé à la touche s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **B**.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Réglage de la vitesse de ventilation

Tournez la commande **C** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.

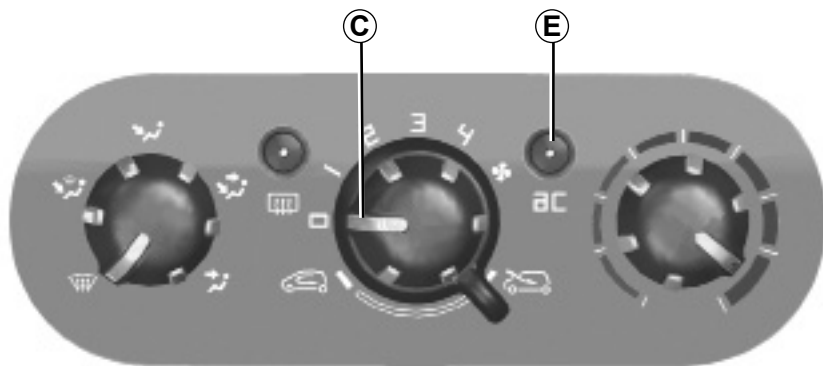
Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.



Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la commande **D** dès le franchissement de la zone polluée.

3.10

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (4/4)



Commande d'air conditionné

La touche **E** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service **ne peut être effectuée** si la commande **C** est positionnée sur **0**.

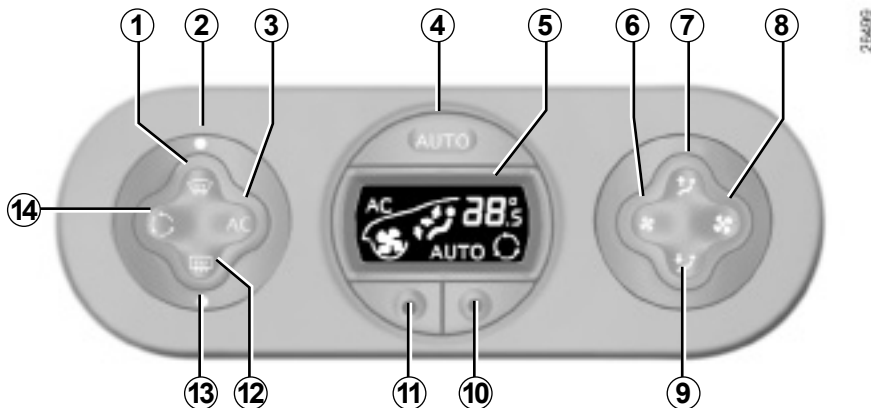
L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Pour abaisser le plus rapidement la température au niveau de confort souhaité, utilisez la fonction « recyclage d'air ». Une fois le niveau de confort obtenu, sortez de la fonction recyclage.

Nota : l'air conditionné peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/6)



Commandes (suivant véhicule)

- 1** Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres et/ou des rétroviseurs dégivrants.
- 3** Touche de mise en service ou d'arrêt de l'air conditionné.
- 4** Mise en service du mode automatique.
- 5** Afficheur.

- 6 et 8** Réglage de la vitesse de ventilation.
- 7 et 9** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 10 et 11** Réglage de la température de l'air.
- 12** Dégivrage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants.
- 14** Commande de recyclage de l'air.

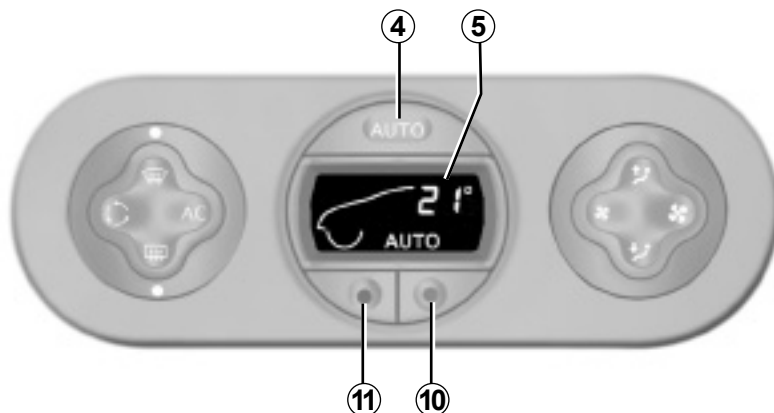
Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service ;
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/6)



Mode automatique

Appuyez sur la touche **4**. AUTO s'allume sur l'afficheur **5**.

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

- appuyez sur la touche **10** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **11** pour diminuer la température.

Nota : les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est plus contrôlée par le système.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/6)

Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air). Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Les possibilités de modifications sont décrites en pages suivantes.

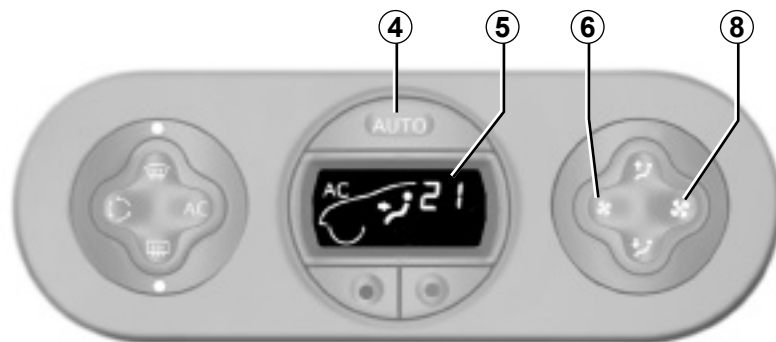
Revenez en mode automatique dès que possible.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/6)



25501

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **6** et **8**. Les flèches situées dans l'afficheur **4** vous informent du choix retenu :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des occupants.

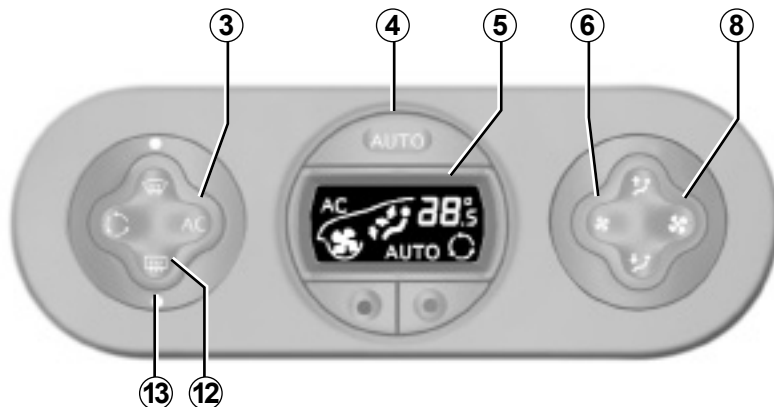


Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur **5** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **4**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (5/6)



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : **AUTO** s'éteint de l'afficheur **5** et **AC OFF** s'allume.

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné. Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **4**.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **6** et **8**, vous sortez du mode automatique.

Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

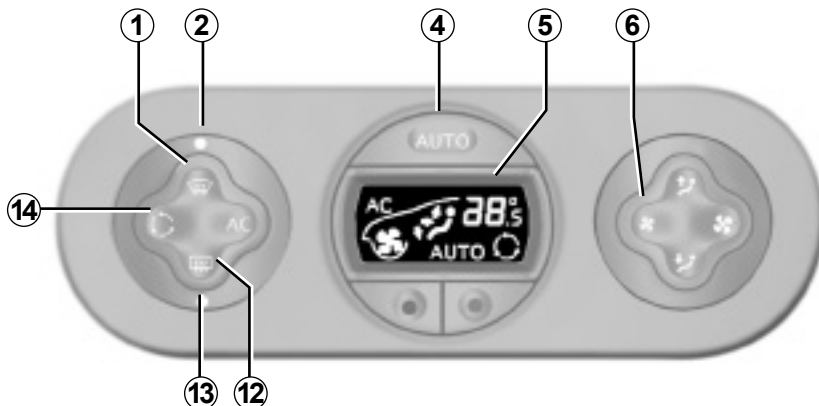
Appuyez sur la touche **12**, le témoin **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique de la lunette arrière et/ou des miroirs supérieurs des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

En mode automatique, la ventilation peut ne pas démarrer en vitesse maximale suivant l'ambiance extérieure : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (6/6)



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **1**, les témoins **2** et **13** s'allument.

AUTO s'éteint de l'afficheur **5**.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs.

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, du dégivrage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante et/ou des rétroviseurs dégivrants.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **6**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer :

- soit de nouveau sur la touche **1** ;
- soit sur la touche **4** (AUTO s'allume sur l'afficheur **5**).

Recyclage de l'air

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

Remarque

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

Fonctionnement

Contact mis, appuyez vers le haut sur le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

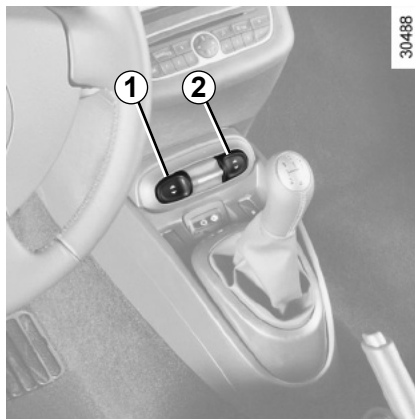
Appuyez vers le bas sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



De la place conducteur

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant.

Mode impulsionnel

(à la descente de la vitre uniquement)

Appuyez vers le bas brièvement sur le contacteur **1** ou **2** : la vitre s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Anomalies de fonctionnement

Non-fonctionnement de fermeture d'une vitre et/ou déconnexion batterie

Il est nécessaire de réinitialiser le système :

Porte fermée et contact mis,

- Montez complètement la vitre jusqu'en butée et gardez le bouton appuyé 2 secondes après la fin du mouvement.
- Descendez complètement la vitre jusqu'en butée et gardez le bouton appuyé 2 secondes après la fin du mouvement.

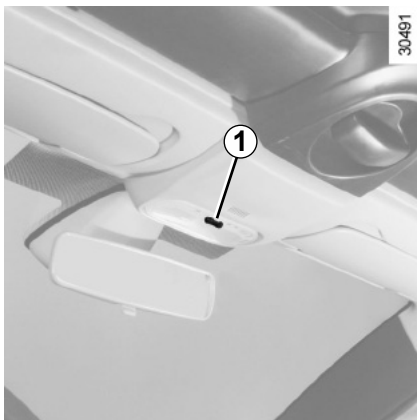
Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Montée ou descente de la vitre par à-coups, le système est défaillant.

Appuyez autant de fois que nécessaire pour fermer la vitre et adressez vous à un représentant de la marque.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR/PARE-SOLEIL



Plafonnier

Basculez l'interrupteur **1**, vous obtenez selon la position :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

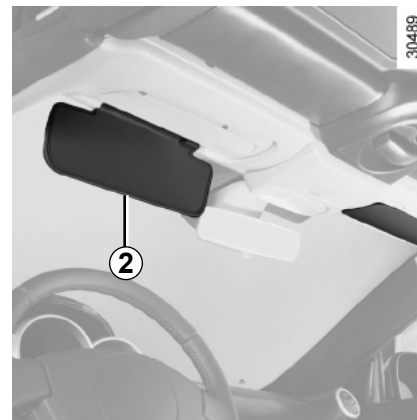
Le déverrouillage du véhicule ou l'ouverture des portes entraînent l'éclairage temporisé du plafonnier.

Éclaireur de coffre

L'éclaireur s'allume à l'ouverture du coffre.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (suivant véhicule)

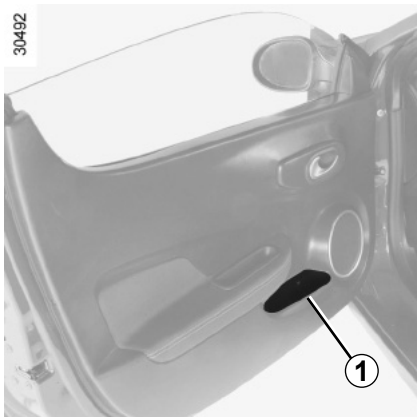
- le déverrouillage à distance des ouvrants entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 secondes ;
- le verrouillage à distance des ouvrants entraîne une extinction immédiate de l'éclairage ;
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 minutes ;
- si toutes les portes sont fermées, à la mise sous contact il y a extinction progressive de l'éclairage.



Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil **2**.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/2)



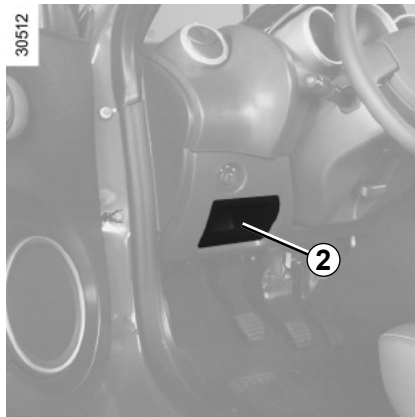
Vide-poches de portes 1

Ils peuvent accueillir une canette, ou un cendrier.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Vide-poches conducteur 2

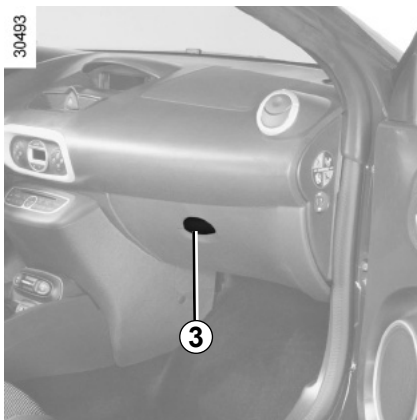


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

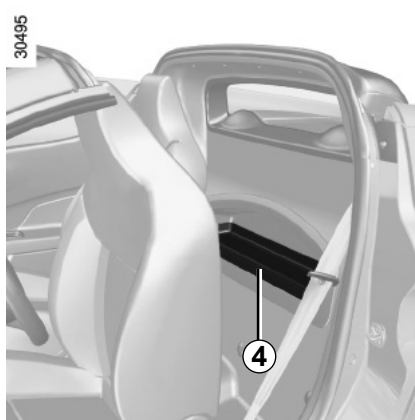
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/2)



Vide-poches passager

Pour ouvrir, tirez la palette 3.

Ce portillon est aménagé pour recevoir un crayon.



Rangement arrière 4

Pour accéder au rangement, avancez le siège et redressez le dossier vers l'avant.

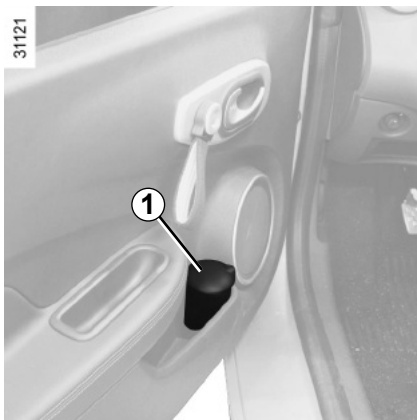


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CENDRIER, PRISE ACCESSOIRES



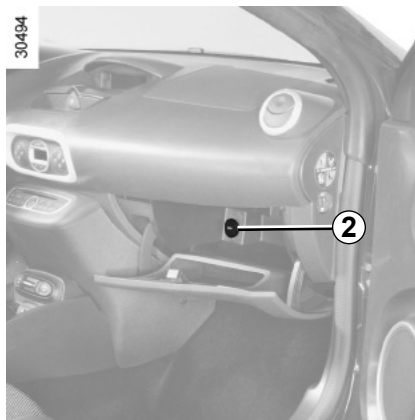
Cendrier 1

Il s'agit d'un cendrier amovible qui se fixe dans les vides-poches de portes.

Pour ouvrir, soulevez le couvercle.

Pour le vider, tirez sur l'ensemble. Le cendrier sort de son logement.

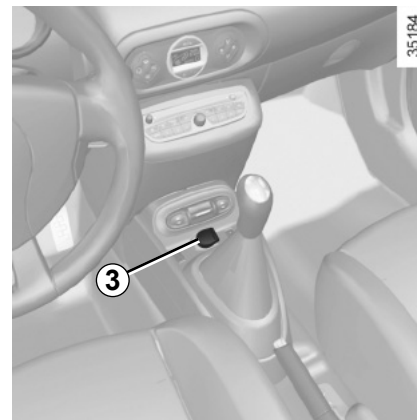
Si votre véhicule n'est pas équipé d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Prise accessoires 2 ou 3

(suivant véhicule)

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

COFFRE À BAGAGES



Pour ouvrir

Pressez le bouton **1** et soulevez la porte de coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre.

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de coffre si le toit rigide rotatif n'est pas verrouillé.



Rangement sous tapis

(suivant véhicule)

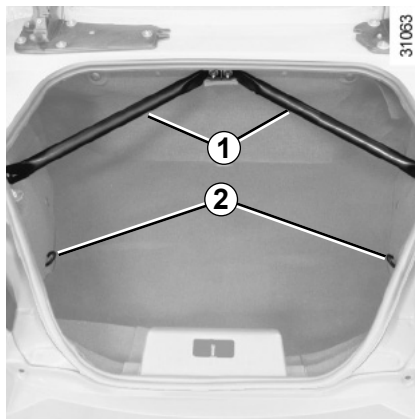
Pour ouvrir, levez le tapis de sol **A**.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

31193



Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre la cloison.



31063

Crochets d'arrimage

Les crochets 2 situés de chaque côté du coffre permettent d'arrimer le chargement.



Il est interdit de démonter les barres de renfort 1.

Transport d'objets sur le toit et sur le couvre-toit

La monte de barres de toit est interdite sur ce véhicule.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant lors d'un freinage brusque.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Système audio

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de la version du véhicule.

- 1 Radio ;
- 2 Commande sous volant ;
- 3 Micro.

Commande intégrée de téléphone mains libres

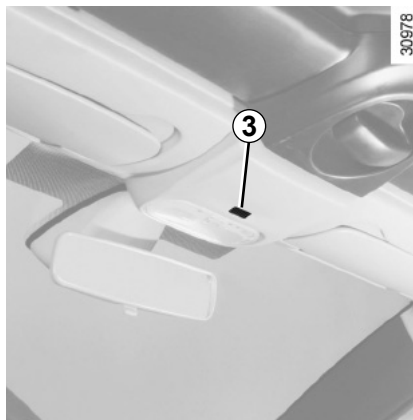
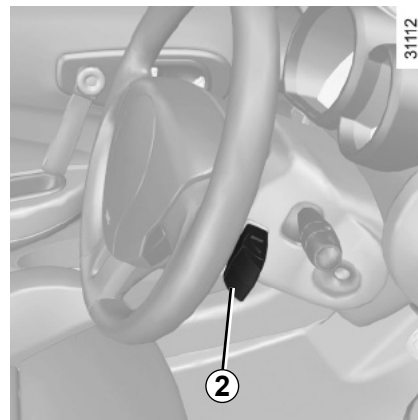
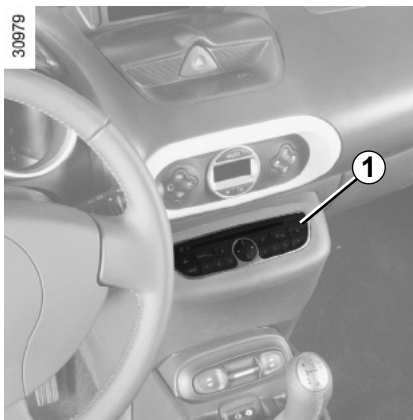
Pour les véhicules qui en sont équipés, servez-vous du micro 3 et de la commande sous volant 2.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.



Utilisation du téléphone

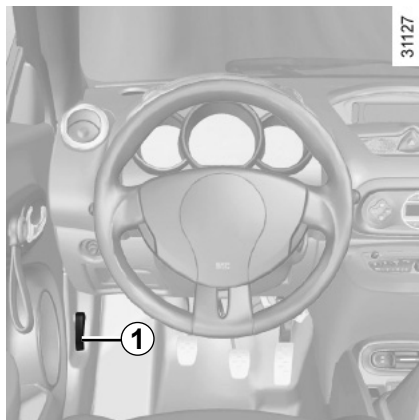
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



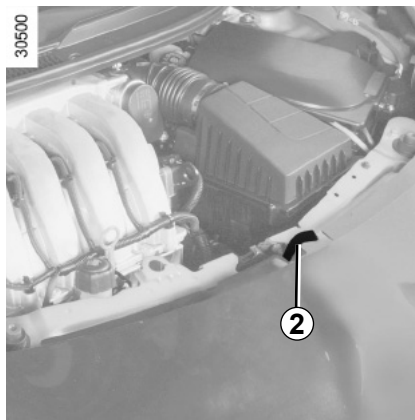
Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur :	4.4
généralités	4.4
appoint/remplissage	4.5
Vidange moteur	4.6
Niveaux :	4.7
liquide de refroidissement moteur	4.7
liquide de frein	4.8
réservoir lave-vitres	4.9
Filtres	4.9
Pression de gonflage des pneumatiques	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie	4.12
Entretien des garnitures intérieures	4.14

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir tirez la manette **1**.



Déverrouillage de sécurité du capot moteur

Pour ouvrir, poussez la languette **2** vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.

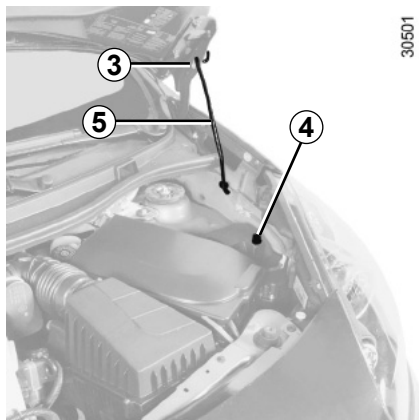


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

CAPOT MOTEUR (2/2)



Ouverture capot moteur

Levez le capot, dégrafez la béquille 5 de sa fixation 4 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 3 du capot.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

Fermeture capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille 5 dans la fixation 4. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

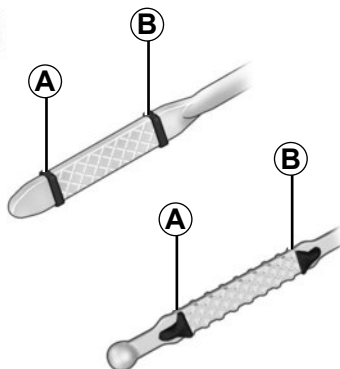
Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

29995



Lecture du niveau à la jauge

- moteur à l'arrêt ;
- sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement) et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

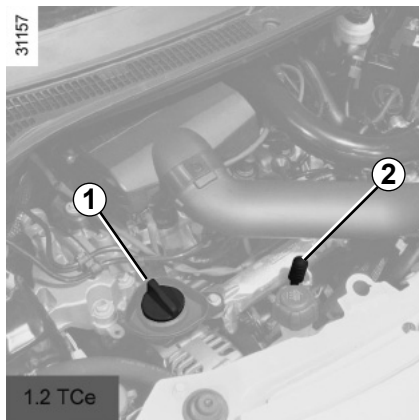
La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

NIVEAU D'HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)

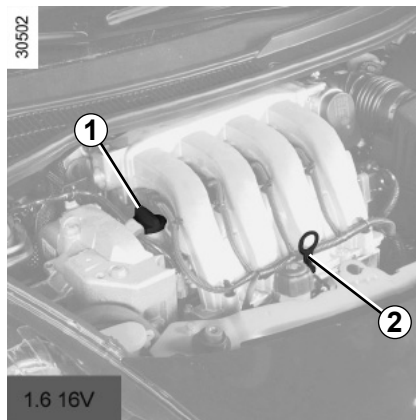


Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

NIVEAU D'HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)/VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange (pour information, filtre à huile compris).

Moteur 1.2 TCE : 4,2 litres

Moteur 1.6 16V : 4,7 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

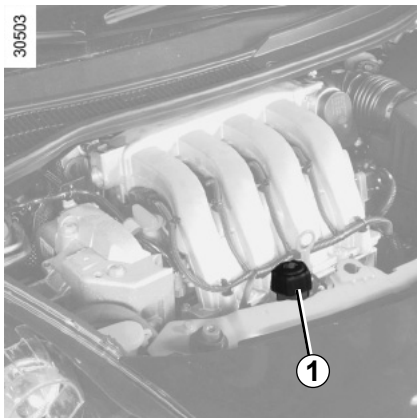
Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

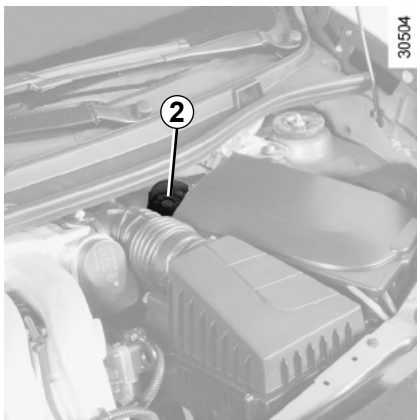
Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.

Risque de blessures.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.

Risque de blessures.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

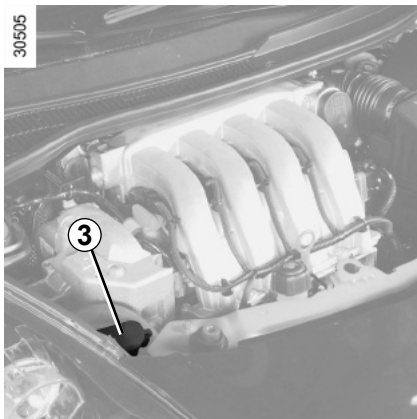
Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

NIVEAUX (3/3)/FILTRES

30505



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.

Risque de blessures.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

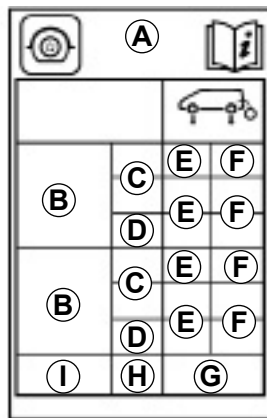


Etiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : le confort de roulage peut s'en trouver altéré.

E : pression de gonflage des pneumatiques avant.

F : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

H : vitesse maximale de roulage prévue pour la roue de secours.

I : dimension de la roue de secours.

Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque** : la vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Reportez-vous au paragraphe « Masses » du chapitre 6.

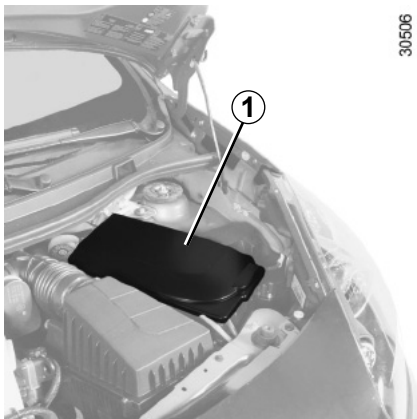
Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

BATTERIE



30506

Batterie

La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si le niveau descend, le message « batterie à recharger » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur. L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

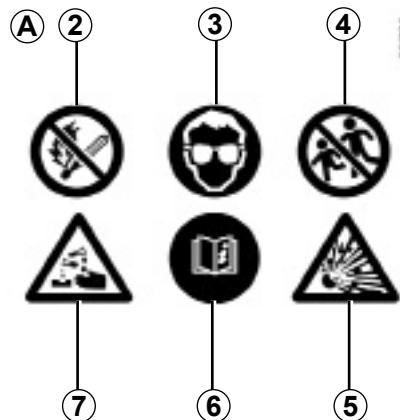
- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur à l'arrêt...

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.



20705

Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

Nettoyer le toit rigide rotatif à l'aide d'un nettoyeur haute pression et d'insister sur les joints du toit rigide rotatif ; risque de fuite.

Utiliser de nettoyeur haute pression à moins d'un mètre du véhicule pour laver sous le couvre toit rigide rotatif : risque de détérioration du mécanisme d'ouverture, fermeture.

Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Nettoyez le couvre toit en utilisant un chiffon doux.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de «glaces» plastiques, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaision	5.2
Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.3
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.6
Enjoliveur	5.6
Changement de roue	5.7
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.9
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.14
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.15
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.17
Fusibles	5.19
Batterie	5.22
Clé, télécommande à radiofréquence : pile	5.24
Accessoires	5.25
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.26
Remorquage	5.27
Anomalies de fonctionnement	5.28

CREVAISON, ROUE DE SECOURS



En cas de crevaison, vous disposez, suivant véhicule :

D'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques (reportez-vous aux pages suivantes).

Roue de secours

Elle est placée dans le coffre. Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- levez le tapis de coffre **A** ;
- dévissez la fixation centrale ;
- retirez la roue de secours.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicules équipés d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

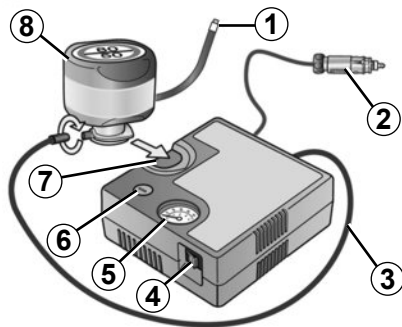
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

35749



5.4

- Déroulez le tuyau de la bouteille ;
- branchez le tuyau **3** du compresseur à l'arrivée de la bouteille **8** ;
- suivant véhicule, connectez ou vissez la bouteille **8** sur le compresseur au niveau de l'empreinte **7** de bouteille ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage de la bouteille **1** ;
- branchez l'embout **2** **impérativement** dans la prise accessoires du véhicule ;
- appuyez sur l'interrupteur **4** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques ») ;

- Nota :** pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **5** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **6**.

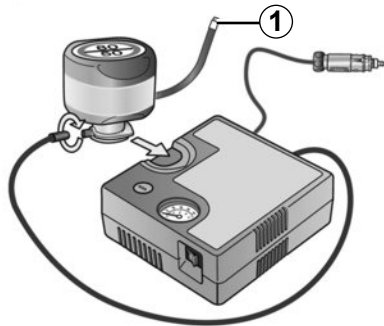
Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



 En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)

35749



Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **1** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

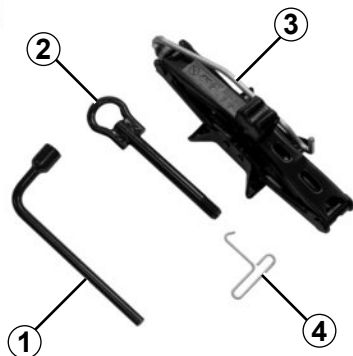
Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

BLOC OUTILS/ENJOLIVEUR – ROUE

31123



Le bloc outils est situé dans le coffre : levez le tapis de coffre puis, dévissez la fixation centrale.

La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Clé de roue 1

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Anneau de remorquage 2

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Cric 3

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric et positionnez correctement la manivelle avant de le remettre dans son logement.

Clé d'enjoliveur 4

Permet de retirer les enjoliveurs de roue.

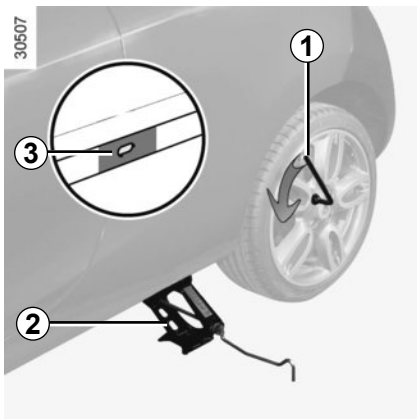


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric, de la manivelle et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Présentez le cric **2** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle **3** le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage (couple de serrage 105 N.m) et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques – roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

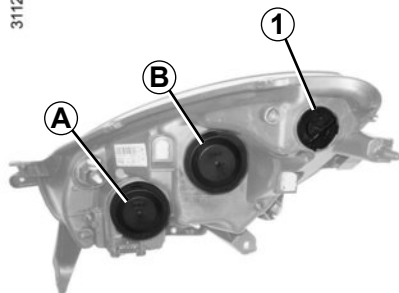
La monte de chaîne est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque.

Particularité versions équipées de roues 17" : elles ne sont pas chaînables.

Si vous désirez utiliser des **équipements spécifiques**, consulter un Représentant de la marque.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)

31125



Feu de croisement A/de route B

Déposez le cache **A** ou **B**, déconnectez la lampe **3** ou **4**, déverrouillez le ressort **2** ou **5** pour sortir la lampe.

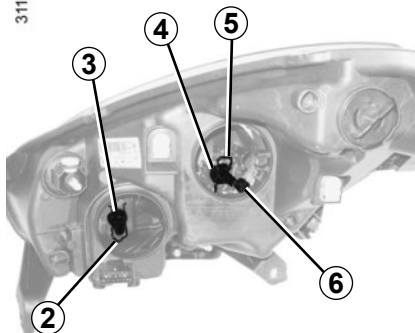
Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Type de lampe : H1.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

31126



Feu de position

Tirez le porte-lampe **6**. Changez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

Feu indicateur de direction

Tournez le porte-lampe **1** pour le déverrouiller.

Type de la lampe : PY21W.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

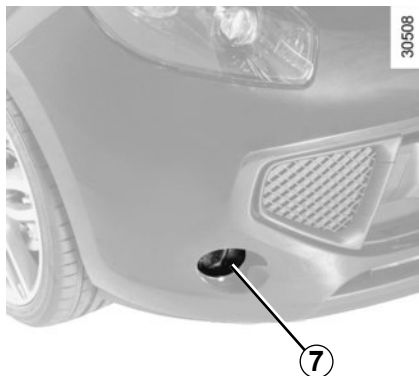
Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)



Feux de brouillard avant 7

Remplacement d'une lampe

- Déclippez le cache ;
- tournez d'un quart de tour la lampe 8 et sortez-la ;
- déconnectez la lampe et changez-la.

**Ne touchez pas le verre de la lampe.
Tenez-la par son culot.**

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Type de la lampe : H11 55W.



Pour le remontage, procédez dans le sens inverse.

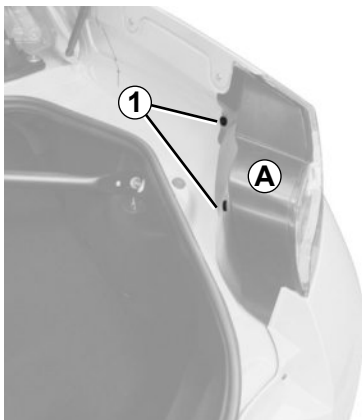
Veillez au bon verrouillage de la lampe, repositionnez le cache.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



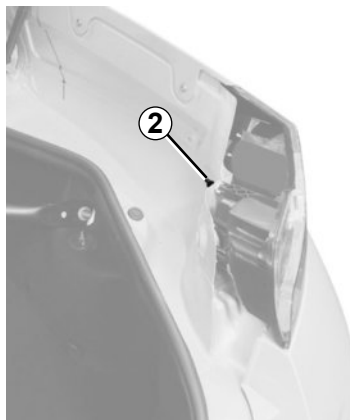
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)



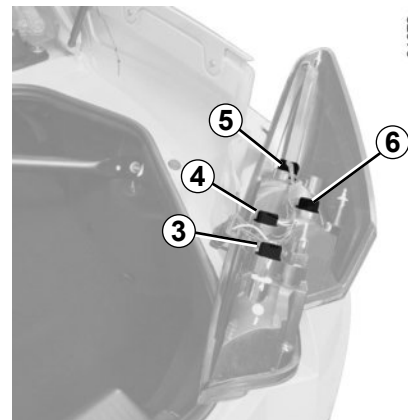
31070

Dévissez les vis **1**.
Retirez le cache plastique **A**.
Dévissez la vis **2**.



31071

Déclipsez et dégagez le bloc des feux arrière par l'extérieur.
Dévissez le porte-lampe d'un quart de tour.
Dévissez la lampe d'un quart de tour.
Remplacez la lampe.



31072

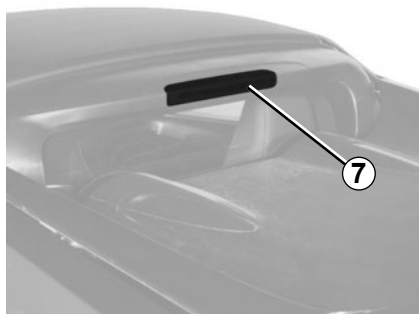
3 Feu de position et de brouillard
Type de lampe : **P 21/4W**.
4 Feu de position
Type de lampe : **P 21/4W**.
5 Feu de position et stop
Type de lampe : **P 21/5 W**.
6 Feu indicateur de direction
Type de lampe : **PY 21 W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)



30509

Troisième feu stop 7

Consultez un Représentant de la marque.



31073

Éclaireurs plaque d'immatriculation 9

- Déclippez l'éclaireur 9 en pressant la languette 8 ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

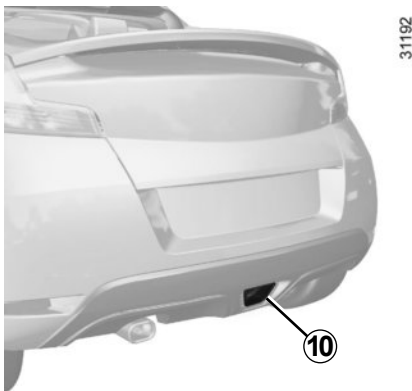
Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

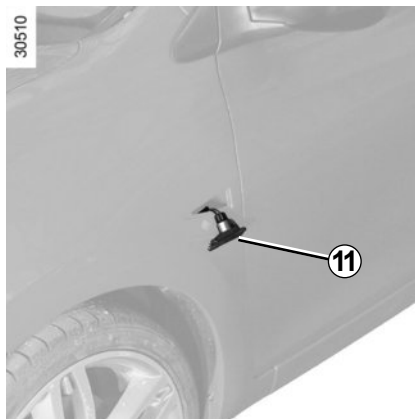
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)



Feu de recul 10

- Tournez d'un quart de tour le support de la lampe et sortez-le ;
- déconnectez la lampe et changez-la.

Type de la lampe : P 21 W.



Répétiteurs latéraux 11

Déclipez le répétiteur **11** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

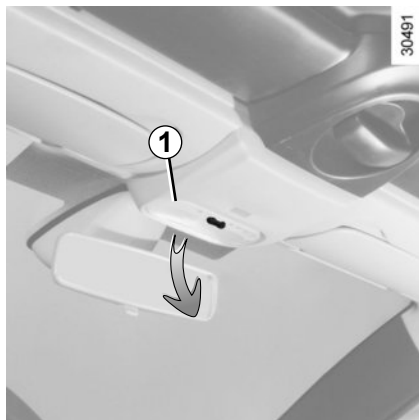


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessure.

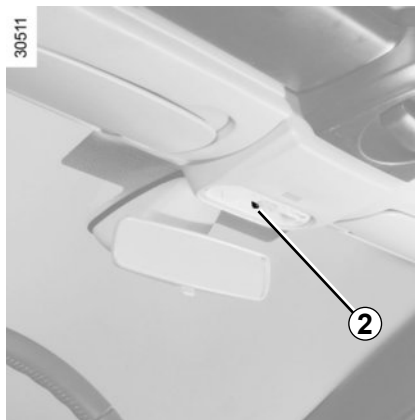
Veillez à ne pas rayer la carrosserie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/2)



Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur **1** dans le sens indiqué.



Dégagez la lampe **2**.

Nota : pour sortir la lampe défectueuse, vous pouvez vous aider d'un outil de type tournevis plat.

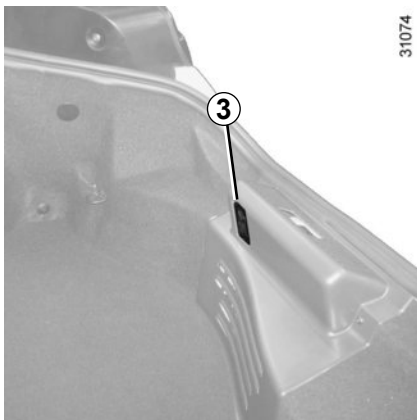
Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

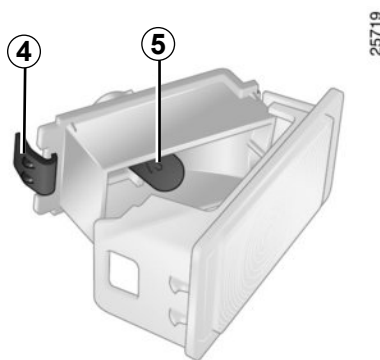
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/2)



Éclaireur de coffre 3

Déclicpez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette **4** pour dégager le diffuseur et accéder à la lampe **5**.

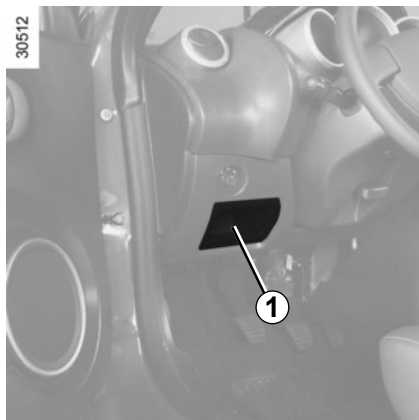
Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/3)



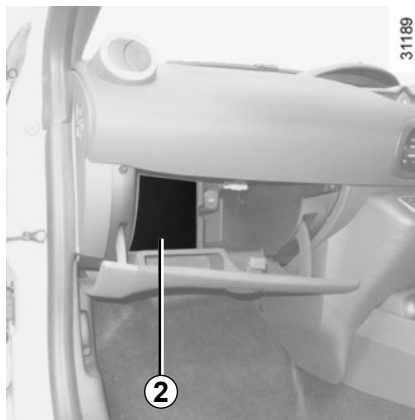
Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil, vérifiez l'état des fusibles.

Suivant véhicule, retirez la trappe **1** ou la trappe située dans le vide poches **2**.

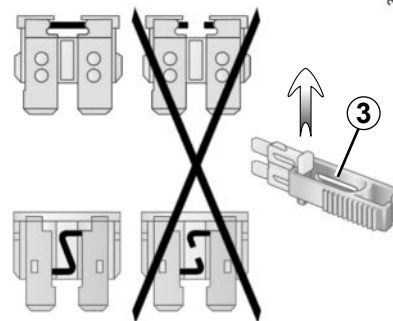
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en pages suivantes).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 3

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **3**, située au dos du couvercle **1** ou dans le vide poches **2**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Suivant la législation ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Numéros	Affectation	Numéros	Affectation	Numéros	Affectation
1 et 2	Essuie-vitre avant.	11	Feux indicateurs de direction/prise diagnostic.	19	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
3	Direction assistée.	12	Alimentation/tableau de bord.	20	Feux de brouillard avant et arrière.
4	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	13	Feux de croisement.	21	Feux de route/avertisseur sonore.
5	Feux stop/limiteur de vitesse.	14	Condamnation électrique des portes	22	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
6	Feux de recul/commande rétroviseurs/sirène alarme.	15	Feux de position.	23	Lève-vitres.
7	Airbag.	16	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	24	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
8	Unité centrale électrique habitacle/transpondeur.	17	Lunette arrière dégivrante/ rétroviseurs dégivrants.	25	Feux de croisement/anti-brouillard arrière.
9	Injection/pompe à carburant.	18	Éclairage intérieur/ plafonnier/climatisation automatique.	26	Toit ouvrant.
10	ABS/ASR/ESP				

FUSIBLES (3/3)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Numéros	Affectation	Numéros	Affectation	Numéros	Affectation
27	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	36	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	43	Feu de position gauche/éclaireur de plaque.
28	Ventilation habitacle.	37	Dégivrage rétroviseurs.	44	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
29	Radio/unité centrale électrique habitacle.	38	Avertisseur sonore.	45	Protection diode.
30	Prise accessoires.	39	Feux de brouillard arrière.	46	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
31	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	40	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.	47	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires.
32	Feu de route droit.	41	Sièges chauffants.	48	Radio.
33	Feu de route gauche.		Feu de position droit/prise accessoires/commande régulateur, limiteur de vitesse/commande condamnation des portes/commande des feux de détresse.		
34	Feu de croisement droit.	42			
35	Feu de croisement gauche.				

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)

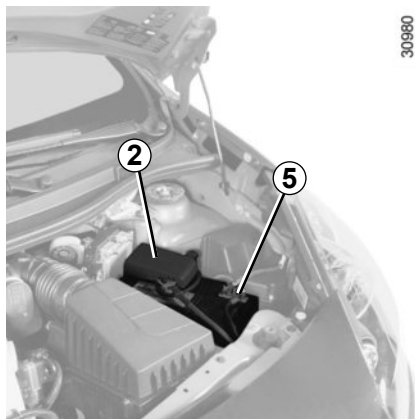
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

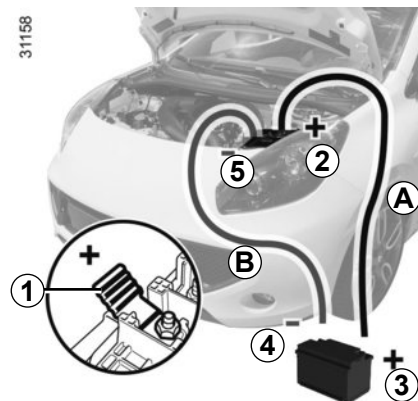
Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif **A** sur le **support 1** fixé sur la borne **2** (+) puis sur la **borne 3** (+) de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4** (-) de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 5** (-) de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur, dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**5 - 4 - 3 - 2**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile

27416



Clé, télécommandes

Particularité de la clé A

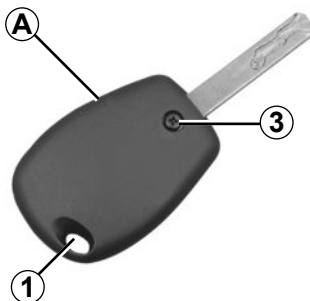
Déposez la vis 3.

Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier, par la fente 1, à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile 2 en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Les piles sont disponibles chez le Représentant de la marque.

Leur durée de vie est de deux ans environ.



522A

Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

522B



26913



ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



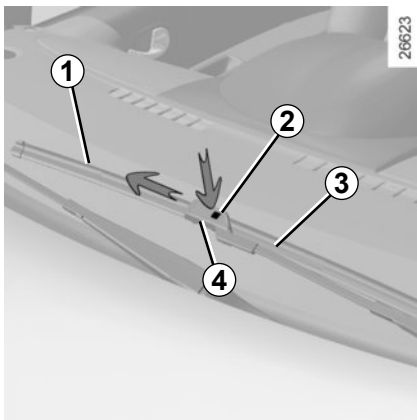
Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre **3** jusqu'en butée (le bras ne se lève pas complètement) ;
- pressez le bouton **2** et faites glisser le balai d'essuie-vitre latéralement jusqu'à dégager le crochet **4** du bras d'essuie-vitre.

Remontage d'un balai d'essuie-vitre avant

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse.

Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux de détresse...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Utilisez exclusivement :

- À l'avant, l'anneau de remorquage 3 (situé dans le bloc outils).
- À l'arrière, le point de remorquage 5.

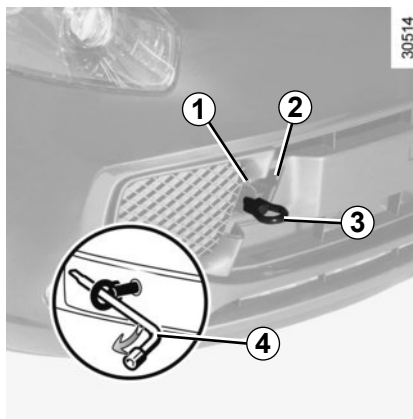
Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

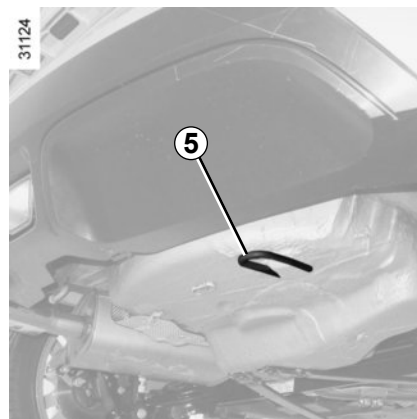


Accès au point de remorquage avant 1

Déclippez le cache 2.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue 4.

L'anneau de remorquage 3 et la clé de roue 4 sont situés dans le bloc outils.



Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.



– L'anneau de remorquage ne peut être utilisé que pour remorquer votre véhicule.

– Le remorquage d'autres véhicules est interdit.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées, oxydées.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/7)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur « tousse » mais ne démarre pas ou il démarre difficilement à froid.	Mauvaise procédure de démarrage. ou Mauvaise alimentation en carburant ou défaut d'allumage.	Consultez le chapitre « Démarrage, arrêt du moteur ». En cas de non démarrage n'insistez pas. Consultez un Représentant de la marque.
	Système de coupure carburant en fonctionnement suite à un choc violent du véhicule.	
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
– en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur - appoint/remplissage » en chapitre 4).
– au ralenti	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant de la marque le plus proche.
– tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur manque de puissance.		
	Filtre à air encrassé.	Remplacez le filtre.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant de la marque.
Le ralenti est instable ou le moteur cale.		
	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air).	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Échauffement de l'assistance.	Laissez refroidir.
	Direction assistée en panne.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).	Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites d'eau.	Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers. Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (après l'avoir laissé refroidir). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitre collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : remplacement des lampes » ou « Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/7)

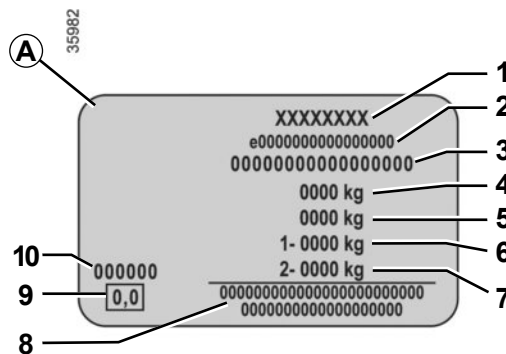
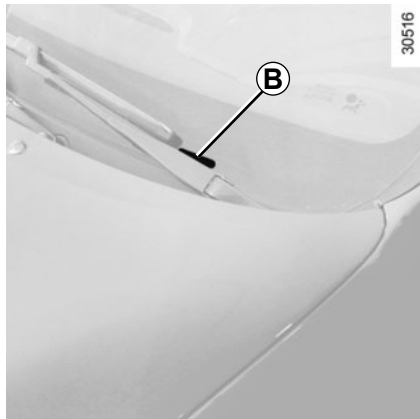
Toit rigide rotatif	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La porte de coffre ne s'ouvre pas	Toit rigide rotatif non verrouillé.	Verrouillez le toit rigide rotatif, reportez-vous au paragraphe « Toit rigide rotatif : ouverture, fermeture » en chapitre 3.
Le toit ne s'ouvre ou ne se ferme pas.	Conditions d'ouverture de toit non respectées.	Appliquez les conditions d'ouverture (reportez-vous au paragraphe « Toit rigide rotatif » en chapitre 3).
	Défaillance du toit. Défaillance électrique (batterie déchargée...).	Laissez le toit fermé ou fermez-le en utilisant les modes décrits au paragraphe « Toit rigide rotatif : anomalie de fonctionnement » en chapitre 3 et consultez votre Représentant de la marque.
	Le toit et le couvercle sont restés trop longtemps en position intermédiaire.	Finissez le cycle manuellement et si nécessaire utilisez le mode décrit au paragraphe « Toit rigide rotatif : anomalie de fonctionnement » en chapitre 3.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/7)

Toit rigide rotatif	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le message « Toit : lire notice » apparaît.	Défaillance du toit à l'ouverture.	Verrouillez le toit, puis déverrouillez le toit sans le soulever.
	Température extérieure trop basse (inférieur à - 10°C).	Le système ne s'ouvre pas pour éviter toute dégradation.
	Toit est en protection thermique (trop de manipulations consécutives).	Laissez refroidir quelques minutes le système avant de le manipuler.
Le message « Toit à contrôler » apparaît en permanence ou à l'appui du contacteur d'ouverture/fermeture du toit.	Défaillance du toit.	Consultez un représentant de la marque.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification	6.2
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Masses	6.6
Charges remorquables	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14
	6.1



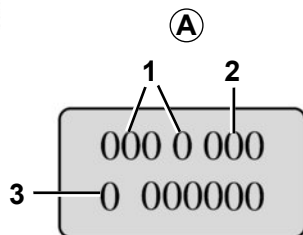
La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

- 1** Nom du constructeur.
- 2** Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3** Numéro d'identification.

- 4** MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge) essieu avant.
- 5** MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6** MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7** MMTA essieu arrière.
- 8** Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
- 9** Émission échappement Diesel.
- 10** Référence peinture (code couleur).

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

33293

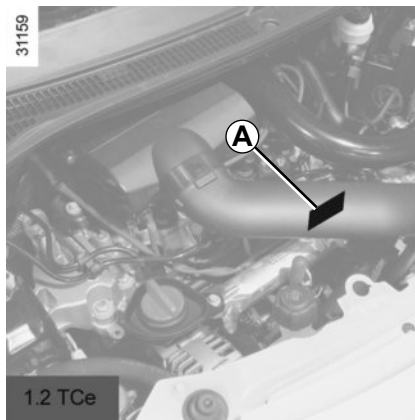


Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

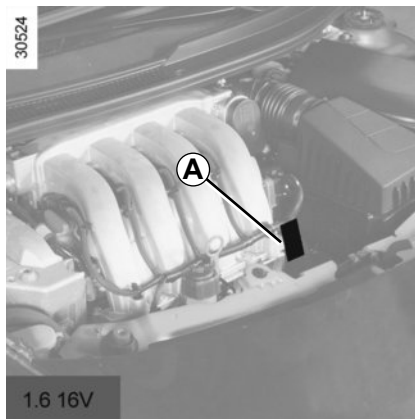
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro du moteur.

31159

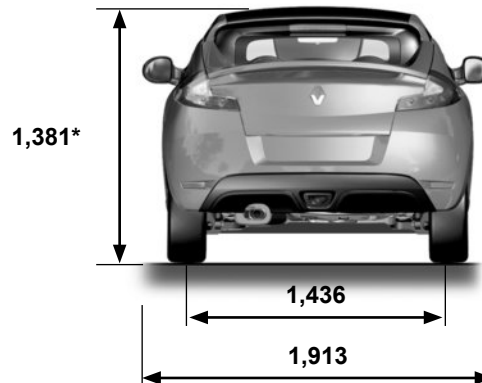
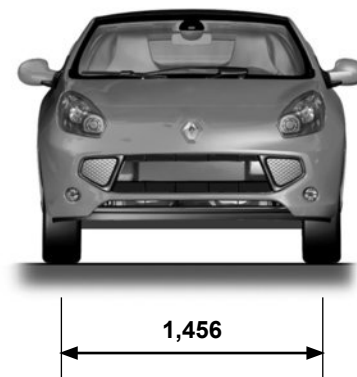
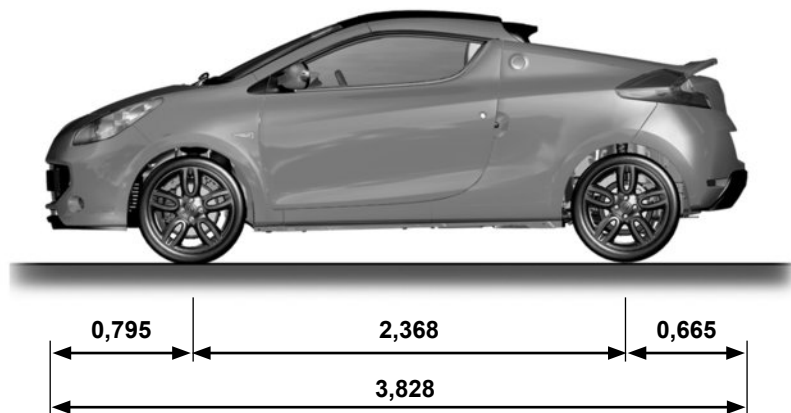


30524



DIMENSIONS (en mètres)

31188



* À vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.2 Tce	1.6 16V
Type moteur (voir plaque moteur)	D4Ft	K4M
Cylindrée (cm ³)	1 149	1 598
Type de carburant Indice d'Octane	Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.	
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	Interdit
Masse Remorque non Freinée	Interdit
Charge admise sur le point d'attelage	Interdit
Charge admise sur le toit	Interdit
Charge admise sur le coffre	Interdit

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

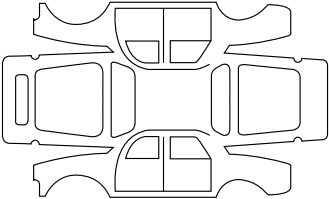
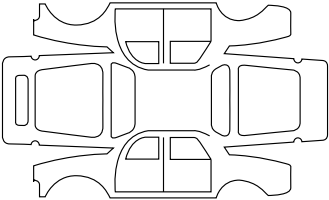
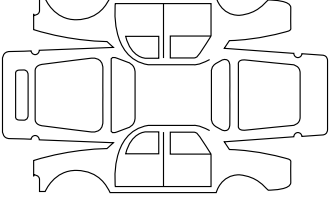
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

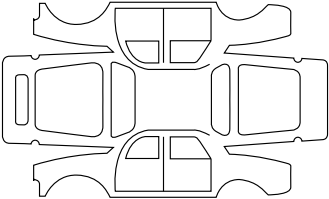
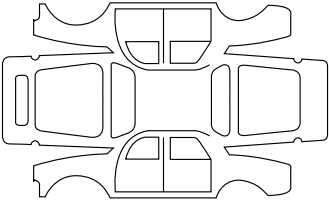
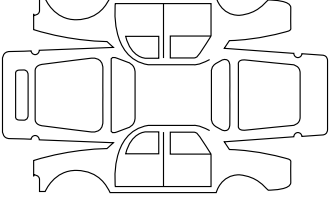
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

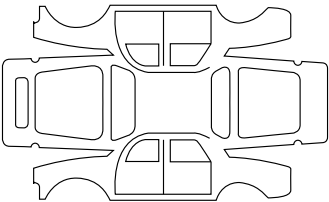
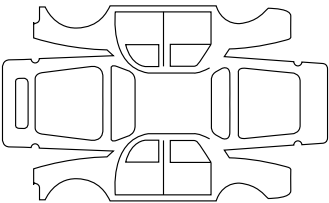
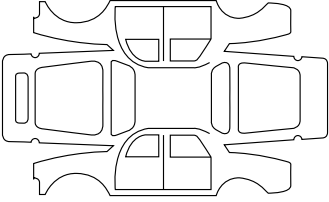
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

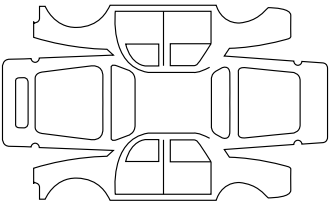
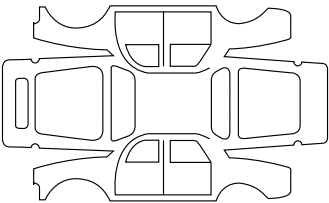
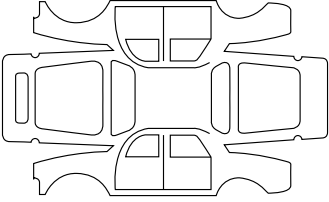
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

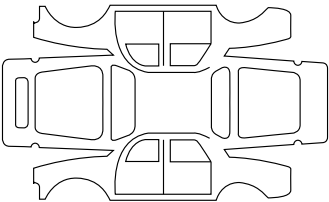
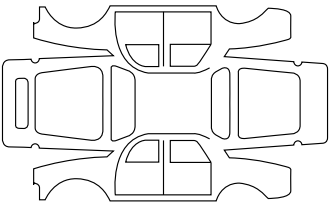
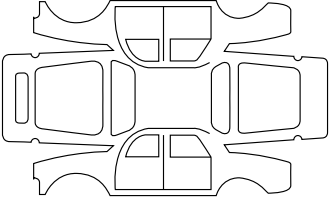
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

A.S.R. (antipatinage)	2.10 → 2.12
ABS	1.35, 2.10 → 2.12
accessoires	5.25
accoudoir	
avant	3.22
aérateurs	3.6 – 3.7
afficheur	1.34 → 1.39
air conditionné	3.8 → 3.18
airbag	1.15 → 1.19, 1.35
alarme sonore	1.6, 1.51, 1.53
allume-cigares	3.23
aménagements	3.21 – 3.22
ampoules	
remplacement	5.14 → 5.16
anneaux d'arrimage	1.21, 1.23, 3.25
anneaux de remorquage	5.27
anomalies de fonctionnement	1.34 → 1.37, 5.28 → 5.34
antipatinage : A.S.R.	2.10 → 2.12
antipollution	
conseils	2.6 → 2.8
appareils de contrôle	1.34 → 1.40
appel	
lumineux	1.51
sonore	1.51
assistance au freinage d'urgence	2.10 → 2.12
assistance de direction	1.48
attelage	
montage	3.25
avertisseur sonore	1.51
avertisseurs lumineux	1.51
avertisseurs sonore et lumineux	1.51

B

balais d'essuie-vitres	5.26
batterie	4.11

dépannage	5.22 – 5.23
bloc-outils	5.6
bouchon de réservoir carburant	1.56 – 1.57

C

capacité du réservoir carburant	1.56 – 1.57
capacités huile moteur	4.5 – 4.6
capot moteur	4.2 – 4.3
caractéristiques techniques	6.2 → 6.4, 6.6 – 6.7
caravanage	3.25, 6.6
carburant	
capacité	1.56
conseils d'économie	2.6 → 2.8
qualité	1.56 – 1.57
remplissage	1.56 – 1.57
catalyseur	2.4
ceintures de sécurité	1.12 → 1.19
cendrier	3.23
changement de lampes	5.14 → 5.16
changement de roue	5.7 – 5.8
changement de vitesses	2.5
charges remorquables	6.6
chauffage	3.8 → 3.18
clé d'enjoliveur	5.6
clé de roue	5.6
clés	1.2 → 1.4
clignotants	1.34, 1.51
climatisation	3.18
coffre à bagages	3.24
commande intégrée de téléphone mains-libres	3.26
commandes	1.30 → 1.33
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.10
condamnation des portes	1.5, 1.10
conditionnement d'air	3.8 → 3.18
conduite	2.2, 2.4 → 2.8, 2.10 → 2.19
conseils pratiques	2.6 → 2.8, 5.28 → 5.34

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

contacteur de démarrage	2.2
contrôle anticorrosion	6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.10 → 2.12
coussin gonflable	
airbag	1.15 → 1.19
crevaisson	5.2, 5.6 → 5.8
cric	5.6

D

dégivrage/désembuage de lunette arrière	3.15
dégivrage/désembuage de pare-brise	3.15
démarrage moteur	2.3
désembuage	
vitre arrière	3.9
dimensions	6.4
direction à assistance variable	1.35
direction assistée	1.48
dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.15 → 1.17
dispositifs complémentaires de retenue	1.15 → 1.17
dispositifs de protection latérale	1.18
dispositifs de retenue complémentaires	1.19
protection latérale	1.18
aux ceintures avant	1.15 → 1.17
dispositifs de retenue enfants	1.20 – 1.21, 1.23 → 1.26

E

éclairage :	
extérieur	1.52 – 1.53
intérieur	3.20, 5.17 → 5.18
tableau de bord	1.52
éclairage extérieur d'accompagnement	1.53
économies de carburant	2.6 → 2.8
enfants	1.2 – 1.3, 1.6 – 1.7, 1.20 – 1.21
enfants (sécurité)	3.19
enjoliveurs	5.6
entretien	2.6

entretien :	
carrosserie	4.12 – 4.13
garnitures intérieures	4.14 – 4.15
mécanique	4.2 – 4.3, 6.8 → 6.13
entretien :	
autonomie de vidange	6.8 → 6.13
environnement	2.9
équipements multimédia	3.26
ESP : contrôle dynamique de conduite	2.10 → 2.12
essuie-vitres	1.54 – 1.55
balais	5.26
essuie-vitres/lave-vitre	1.54 – 1.55

F

fermeture des portes	1.6 – 1.7
feux de jour	1.52
feux :	
de brouillard	1.34, 5.14
de croisement	1.34, 1.52
de détresse	1.51
de direction	1.34, 1.51, 5.14
de plaque d'immatriculation	5.15
de position	1.52, 5.14
de recul	5.14
de route	1.34, 1.53
de stop	5.14
filtre	
à gazole	2.6, 4.9
filtre :	
à air	2.6, 4.9
à huile	4.6, 4.9
habitacle	4.9
frein à main	1.34, 2.5
freinage d'urgence	2.10 → 2.12
fusibles	5.19 → 5.21

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

G

garnitures intérieures	
entretien	4.14 – 4.15
gonflage des pneumatiques	4.10

H

heure	1.49
huile moteur	4.4 → 4.6

I

identification du véhicule	6.2 – 6.3
incidents	
anomalies de fonctionnement	5.28 → 5.34
indicateurs :	
de direction	1.51, 5.14
de tableau de bord	1.34 → 1.40
de température extérieure	1.49

J

justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13
---------------------------------	------------

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.3 → 5.5
klaxon	1.51

L

lampes	
remplacement	5.14 → 5.16
lavage	4.12 – 4.13
lave-vitres	1.54 – 1.55, 4.9
levage du véhicule	
changement de roue	5.7 – 5.8
lève-vitres	3.19
levier de vitesses	2.5
limiteur de vitesse	2.13 → 2.15
liquide de freins	4.8

liquide de refroidissement	1.38, 4.7
lunette arrière	
désembuage	3.9

M

manivelle	5.6
marche arrière	
passage	2.5
masses	6.6
messages au tableau de bord	1.40
miroirs de courtoisie	3.20
mise en route du moteur	2.3
montre	1.49

N

navigation	3.26
nettoyage :	
extérieur véhicule	4.12 – 4.13
intérieur véhicule	4.14 – 4.15
niveau d'huile moteur	4.4 → 4.6
niveau de carburant	1.38
niveaux :	
carburant	1.38
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement	1.38, 4.7
réservoir lave-vitre	4.9

O

ordinateur de bord	1.34 → 1.37, 1.40
ouverture des portes	1.6 – 1.7

P

pare-soleil	3.20
particularité des véhicules essence	2.4

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

peinture	
entretien.....	4.12 – 4.13
référence.....	6.2
pièces de rechange.....	6.7
piles.....	5.24
plafonnier.....	3.20, 5.17 – 5.18
planche de bord.....	1.30 → 1.33
plaques d'identification.....	6.2 – 6.3
pneumatiques.....	2.8, 4.10, 5.9 → 5.11
porte de coffre.....	3.24
portes.....	1.6 – 1.7, 1.10
portes / porte de coffre.....	1.6 – 1.7, 1.10
position de conduite	
réglages.....	1.12 → 1.14
poste de conduite.....	1.30 → 1.37
pot catalytique.....	2.4
pression des pneumatiques.....	4.10, 5.10
prétensionneurs.....	1.15
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.15 → 1.17
prise accessoires.....	3.23
projecteurs	
directionnels mobiles.....	1.53
protection anticorrosion.....	4.12 – 4.13

R

radio.....	3.26
rangements.....	3.21 – 3.22
réglage de la position de conduite.....	1.12
réglage des sièges avant.....	1.11
régulateur - limiteur de vitesse.....	2.13 → 2.19
régulateur de vitesse.....	2.13 → 2.19
régulation de la température.....	3.12 → 3.18
remorquage	
attelage.....	3.25
dépannage.....	5.27

répétiteurs latéraux	
remplacement des lampes.....	5.15
réservoir	
lave-vitres.....	4.9
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir carburant	
capacité.....	1.56 – 1.57
retenue complémentaire aux ceintures.....	1.15 → 1.19
retenue enfants.....	1.20 – 1.21, 1.23 → 1.26
rétroviseurs.....	1.50
rodage.....	2.2
roue de secours.....	5.2, 5.6
roues (sécurité).....	5.9 → 5.11

S

sécurité enfants.....	1.2 – 1.3, 1.20 – 1.21, 1.23 → 1.26, 3.19
sièges avant	
à commandes manuelles.....	1.11
réglage.....	1.11 → 1.14
sièges enfants.....	1.20 – 1.21, 1.23 → 1.26
signal danger.....	1.51 – 1.52
signalisation éclairage.....	1.52 – 1.53
spots d'éclairage.....	3.20
système antiblocage des roues : ABS.....	2.10 → 2.12
système antipatinage : A.S.R.	2.10
système de navigation.....	3.26
système de retenue enfants.....	1.20 – 1.21, 1.23 → 1.26

T

tableau de bord.....	1.34 → 1.40, 1.52
téléphone.....	3.26
témoins de contrôle.....	1.34 → 1.37, 1.40
température extérieure.....	1.49
toit ouvrant.....	3.19
transport d'enfants.....	1.20 – 1.21, 1.23 → 1.26

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

transport d'objets
dans le coffre 3.25

V

ventilation 3.8 → 3.18
verrouillage des portes 1.2 → 1.7, 1.10
vidange moteur 4.4 → 4.6
vide-poches 3.21 – 3.22
volant de direction
réglage 1.48

W

warning 1.51

(www.e-guide.renault.com)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 865-6 – 99 91 038 54R – 11/2012 – Edition française



9 9 9 1 0 3 8 5 4 R

PB